



Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2019

www.cibc.com/francais

22 mai 2019

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2019.

Points saillants du deuxième trimestre

	T2 2019	T2 2018	T1 2019	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 348 M\$	1 319 M\$	1 182 M\$	+2 %	+14 %
Résultat net ajusté ¹	1 357 M\$	1 345 M\$	1 363 M\$	+1 %	0 %
Résultat dilué par action comme présenté	2,95 \$	2,89 \$	2,60 \$	+2 %	+13 %
Résultat dilué par action ajusté ¹	2,97 \$	2,95 \$	3,01 \$	+1 %	-1 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	15,8 %	17,0 %	13,8 %		
RCP ajusté ¹	15,9 %	17,4 %	16,0 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,2 %	11,2 %		

Les résultats du deuxième trimestre de 2019 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,02 \$ par action :

- un montant de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions;
- un montant de 15 M\$ (incidence nette positive après impôt de 11 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors.

Nous avons maintenu de solides ratios des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres s'établissant respectivement à 11,2 %, 12,6 % et 14,5 %, en regard de respectivement 11,2 %, 12,7 % et 14,7 % à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2019, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,3 %.

Nous avons enregistré pour le trimestre de solides résultats qui sont le reflet de la vigueur de nos activités de plus en plus diversifiées. Nous avons continué de préparer l'avenir en investissant à l'échelle de notre Banque, tout en réalisant des gains d'efficacité grâce à notre programme de transformation.

Nous avons annoncé aujourd'hui que nous avons l'intention de demander l'autorisation à la Bourse de Toronto de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait de racheter aux fins d'annulation jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ou environ 2 % de nos actions ordinaires en circulation, au cours des douze prochains mois.

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 570 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 14 M\$, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 571 M\$, en baisse de 15 M\$, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an, alors que l'augmentation des produits a été plus que contrebalancée par la hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'augmentation des produits est attribuable à l'élargissement des marges et à la croissance des volumes, en partie contrebalancés par la baisse des honoraires.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 328 M\$ au deuxième trimestre, une hausse de 18 M\$, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an, qui est surtout attribuable à l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté du fait de la hausse des honoraires et de la croissance des volumes. Les produits de Gestion des avoirs ont progressé grâce à l'incidence de la conjoncture favorable des marchés sur les biens sous gestion et les biens administrés.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 163 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 25 M\$, ou 18 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 176 M\$, en hausse de 34 M\$, ou 24 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an, principalement grâce à la progression des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges. Les produits de Groupe Entreprises et de Gestion des avoirs ont augmenté en raison essentiellement de la croissance des volumes et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 279 M\$ au deuxième trimestre, une hausse de 30 M\$, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an, qui découle de l'augmentation des produits. L'augmentation de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation ainsi que des produits tirés des activités de négociation de dérivés de taux d'intérêt, des services financiers aux entreprises et des activités de financement dans les marchés mondiaux a été en partie contrebalancée par la diminution des profits du portefeuille de placement et la baisse des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et de taux de change.

Apporter davantage à nos collectivités

Les membres de l'équipe de la Banque CIBC ont à cœur d'apporter davantage à nos collectivités dans le cadre de notre nouvelle initiative mondiale en matière d'investissement communautaire, *Un pour tous*. Au cours du deuxième trimestre, nous nous sommes engagés à verser près de 2 M\$ en appui à divers hôpitaux, principalement dans le domaine des traitements contre le cancer, et nous avons souligné la Semaine de l'action bénévole en hommage à nos employés qui ont donné plus de 140 000 heures de leur temps en 2018. Nous avons également soutenu les efforts déployés par la Croix-Rouge canadienne lors des inondations catastrophiques survenues en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2018, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Deuxième trimestre de 2019			Rapport annuel 2018
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
Pages						
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			51–52	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	21			47
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	18, 35, 38	61	9, 15	32, 34, 72, 74, 153
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				42, 43
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				41, 44, 45
	7	Risques découlant des activités commerciales	23			45, 50
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	26			37, 47, 55, 60, 67, 70, 77
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	17	61		30, 153
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	32
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	34
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 153
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	23		4	33, 50
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	31, 33
	15	Risque de crédit par portefeuille important			23–28	52–58
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	33
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			49, 50	46, 54, 66, 77
Liquidités	18	Actifs liquides	34			71
Financement	19	Actifs grevés	35			71
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	38			75
	21	Stratégie et sources de financement	36			73
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	30			65
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	30–33			65–69
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				65–69
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37, 67
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	24–30		6–7, 45–48	55–63, 129–135, 174
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	24, 27			52, 60, 80, 106, 107
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	27	55		60, 130
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	26		48, 36 ²	52, 56, 145–146
	30	Atténuation du risque de crédit	24		18, 37, 48	52, 57, 145–146
Autres risques	31	Autres risques	39			76–78
	32	Discussion sur des situations de risque connues		63		76, 167

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 188 de notre Rapport annuel 2018.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2019 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2018 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 21 mai 2019. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 186 à 191 de notre Rapport annuel 2018.

Table des matières

2	Points saillants financiers du deuxième trimestre	17	Sources de financement
		21	Arrangements hors bilan
3	Vue d'ensemble	21	Gestion du risque
3	Résultats financiers	21	Vue d'ensemble
6	Événements importants	21	Principaux risques et nouveaux risques
6	Revue de l'information financière trimestrielle	24	Risque de crédit
7	Perspectives économiques	30	Risque de marché
		34	Risque de liquidité
8	Mesures non conformes aux PCGR	39	Autres risques
9	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	40	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
9	Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	40	Méthodes comptables critiques et estimations
10	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	40	Faits nouveaux en matière de comptabilité
11	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	40	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
13	Marchés des capitaux	40	Contrôles et procédures
15	Siège social et autres	40	Transactions entre parties liées
16	Situation financière		
16	Revue du bilan consolidé résumé		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives économiques », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres changements d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2019 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du deuxième trimestre

	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 460 \$	2 596 \$	2 476 \$	5 056 \$	4 949 \$
Produits autres que d'intérêts	2 082	1 969	1 900	4 051	3 886
Total des produits	4 542	4 565	4 376	9 107	8 835
Dotations à la provision pour pertes sur créances	255	338	212	593	365
Charges autres que d'intérêts	2 588	2 760	2 517	5 348	5 095
Résultat avant impôt sur le résultat	1 699	1 467	1 647	3 166	3 375
Impôt sur le résultat	351	285	328	636	728
Résultat net	1 348 \$	1 182 \$	1 319 \$	2 530 \$	2 647 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 \$	4 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	28	23	24	51	42
Porteurs d'actions ordinaires	1 313	1 155	1 289	2 468	2 594
Résultat net applicable aux actionnaires	1 341 \$	1 178 \$	1 313 \$	2 519 \$	2 636 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	57,0 %	60,5 %	57,5 %	58,7 %	57,7 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	56,1 %	54,4 %	55,9 %	55,3 %	55,5 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,26 %	0,30 %	0,24 %	0,28 %	0,23 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	15,8 %	13,8 %	17,0 %	14,8 %	17,2 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ¹	15,9 %	16,0 %	17,4 %	15,9 %	18,1 %
Marge d'intérêts nette	1,59 %	1,66 %	1,71 %	1,63 %	1,68 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,77 %	1,86 %	1,91 %	1,81 %	1,88 %
Rendement de l'actif moyen	0,87 %	0,76 %	0,91 %	0,81 %	0,90 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,97 %	0,85 %	1,02 %	0,91 %	1,01 %
Rendement total pour les actionnaires	2,58 %	(0,68) %	(7,15) %	1,89 %	0,70 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	20,6 %	19,4 %	19,9 %	20,1 %	21,6 %
Taux d'impôt effectif ajusté ¹	20,7 %	20,4 %	20,0 %	20,6 %	19,1 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,96 \$	2,61 \$	2,90 \$	5,56 \$	5,86 \$
– résultat dilué comme présenté	2,95	2,60	2,89	5,55	5,84
– résultat dilué ajusté ¹	2,97	3,01	2,95	5,98	6,13
– dividendes	1,40	1,36	1,33	2,76	2,63
– valeur comptable	77,49	75,11	69,98	77,49	69,98
Cours de l'action (\$)					
– haut	114,73	116,19	121,04	116,19	123,99
– bas	105,60	100,80	110,11	100,80	110,11
– clôture	112,81	111,41	111,83	112,81	111,83
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base ³	444 028	443 033	444 140	443 523	442 607
– moyen pondéré dilué	445 224	444 301	445 658	444 755	444 231
– fin de la période ³	444 650	443 802	444 691	444 650	444 691
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	50 161 \$	49 444 \$	49 730 \$	50 161 \$	49 730 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,1 %	4,8 %	4,9 %	4,9 %	4,7 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	47,3 %	52,2 %	45,8 %	49,6 %	44,9 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	47,0 %	45,1 %	44,9 %	46,1 %	42,8 %
Cours/valeur comptable	1,46	1,48	1,60	1,46	1,60
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	135 954 \$	125 599 \$	119 354 \$	135 954 \$	119 354 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	392 945	385 072	374 216	392 945	374 216
Total de l'actif	634 109	614 647	590 537	634 109	590 537
Dépôts	477 540	464 707	449 031	477 540	449 031
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	34 455	33 334	31 118	34 455	31 118
Actif moyen	633 556	620 599	594 340	626 970	592 309
Actif productif d'intérêts moyen	570 057	554 312	532 516	562 053	530 489
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	34 091	33 183	31 017	33 629	30 336
Biens administrés ^{4, 5}	2 404 719	2 279 879	2 279 301	2 404 719	2 279 301
Biens sous gestion ⁵	242 694	228 562	224 954	242 694	224 954
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars) ⁶					
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	234 816 \$	225 663 \$	s. o.	234 816 \$	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	s. o.	s. o.	208 068 \$	s. o.	208 068 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	s. o.	s. o.	208 231	s. o.	208 231
APR aux fins du total des fonds propres	s. o.	s. o.	208 394	s. o.	208 394
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,2 %	11,2 %	11,2 %	11,2 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,6 %	12,7 %	12,7 %	12,6 %	12,7 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	14,7 %	15,1 %	14,5 %	15,1 %
Ratio de levier					
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	696 026 \$	674 962 \$	641 307 \$	696 026 \$	641 307 \$
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %	4,1 %	4,3 %	4,1 %
Ratio de liquidité à court terme	134 %	131 %	124 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	44 797	43 815	44 646	44 797	44 646

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Compte non tenu de 409 actions subalternes au 30 avril 2019 (60 532 au 31 janvier 2019 et 190 789 au 30 avril 2018).

4) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 911,9 G\$ (1 815,8 G\$ au 31 janvier 2019 et 1 808,6 G\$ au 30 avril 2018).

5) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

6) Au cours de 2018, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), comme l'autorise la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés en fonction du même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 348 M\$, en regard de 1 319 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 182 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 357 M\$, comparativement à 1 345 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 363 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,95 \$, en regard de 2,89 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,60 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 2,97 \$, en regard de 2,95 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,01 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un montant de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions (1 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 17 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 15 M\$ (incidence nette positive après impôt de 11 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration² associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 4 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 7 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 6 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 18 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 3 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 9 M\$.

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 16 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des produits de négociation et du resserrement des marges dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, contrebalancés en partie par la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, l'élargissement des marges de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et l'incidence de l'écart de change.

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 136 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui est surtout attribuable au nombre moins élevé de jours durant le trimestre et à la baisse des produits des activités de négociation et de trésorerie, en partie contrebalancés par la croissance des volumes dans la plupart de nos secteurs d'activité.

Les produits nets d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont été en hausse de 107 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'élargissement des marges dans l'ensemble de nos activités, l'incidence de l'écart de change, et l'augmentation des produits des services financiers aux entreprises, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits de négociation.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 182 M\$, ou 10 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation, de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation ainsi que des commissions sur crédit.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 113 M\$, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation et de la rémunération de prise ferme ainsi que des honoraires de consultation.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont été en hausse de 165 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des produits de négociation, de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation ainsi que des commissions sur crédit, en partie contrebalancée par la baisse des honoraires d'administration de cartes et des produits tirés des commissions.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 43 M\$, ou 20 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été de 5 M\$ pour le trimestre considéré, en raison essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, qui a été en grande partie contrebalancée par des reprises de la provision pour pertes sur créances dans Siège social et autres et dans nos autres unités d'exploitation stratégique, comparativement à une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs de 5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 33 M\$, principalement en raison de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 83 M\$, ou 25 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué de 38 M\$, puisque celle du trimestre précédent comprenait une hausse de la provision liée à l'incidence de certains changements défavorables touchant nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué de 45 M\$, en raison de la baisse de la dotation à la provision dans Marchés des capitaux et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, contrebalancée en partie par la hausse de la dotation à la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de l'acquisition et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition, la provision collective établie à l'égard des nouveaux prêts accordés et du renouvellement des prêts acquis (avant l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018), et les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors et à l'acquisition de Wellington Financial.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2019 a augmenté de 228 M\$, ou 62 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2018. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 102 M\$, car les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision, du fait des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) le 1^{er} novembre 2017, tandis que ceux de la période considérée comprennent une augmentation de la provision, reflet de l'incidence de certains changements défavorables touchant nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 126 M\$, principalement en raison de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et Marchés des capitaux.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 71 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques, de l'augmentation des salaires du personnel et de l'incidence de l'écart de change, partiellement contrebalancées par une baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 172 M\$, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent qui comprenaient un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont augmenté de 253 M\$, ou 5 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, du fait principalement de la charge susmentionnée. La période en cours comprenait également une augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques, une incidence défavorable de l'écart de change et une augmentation des salaires du personnel, en grande partie contrebalancées par une baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est accrue de 23 M\$, ou 7 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat au cours du trimestre considéré.

La charge d'impôt sur le résultat s'est accrue de 66 M\$, ou 23 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat. Les résultats du trimestre précédent comportaient également un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ découlant du règlement lié à Enron mentionné ci-dessous, largement contrebalancé par une réévaluation de 28 M\$ de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications du taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au premier trimestre de 2019.

La charge d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2019 a reculé de 92 M\$, ou 13 %, par rapport à celle de la même période en 2018, ce qui s'explique surtout par des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018, présentés à titre d'élément d'importance, qui étaient inclus à la période correspondante de l'exercice précédent, et de la baisse du résultat à la période considérée.

Le 22 décembre 2017, le président des États-Unis a promulgué la *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine), qui a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui a mené à une réduction importante des actifs d'impôt différé aux États-Unis de la CIBC au cours du premier trimestre de 2018. La réforme fiscale américaine a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en créant un nouvel impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. Le 20 décembre 2018, l'Internal Revenue Service a publié le projet de règlement pour mettre en œuvre certains autres aspects de la réforme fiscale américaine. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce projet de règlement, et du BEAT sur ses activités aux États-Unis.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement dans l'affaire Enron en 2005 et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte de la partie des frais liés à Enron que nous prévoyons déduire aux États-Unis, mais qui n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service, et du remboursement d'intérêts imposable que nous comptons obtenir de l'ARC au moment où celle-ci établira de nouvelles cotisations pour les déclarations de revenus de certains exercices antérieurs, conformément à l'entente. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Le budget fédéral canadien de 2015, adopté le 1^{er} novembre 2015, comprenait de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques », qui ont éliminé, dans certaines circonstances, la possibilité pour les sociétés canadiennes de se prévaloir d'une déduction pour dividendes intersociétés. Des règles transitoires s'appliquaient entre le 1^{er} novembre 2015 et le 30 avril 2017. Les nouvelles règles ont entraîné une hausse du taux d'imposition effectif puisque la déductibilité aux fins de l'impôt de certains dividendes reçus de sociétés canadiennes est réduite. Le budget fédéral canadien de 2018, déposé le 27 février 2018, a étendu la non-déductibilité des dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes aux dividendes reçus dans le cadre d'opérations de rachat d'actions.

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 527 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2013 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mars 2018, la CIBC a déposé un avis d'appel devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'année d'imposition 2011. L'affaire est donc devant les tribunaux. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par les nouvelles cotisations ont été reçus s'apparentent à celles visées prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En mai 2019, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 273 M\$ le montant d'impôt à payer pour l'année d'imposition 2014. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos le		Pour les six mois clos le
	30 avr. 2019 par rapport au 30 avr. 2018	30 avr. 2019 par rapport au 31 janv. 2019	30 avr. 2019 par rapport au 30 avr. 2018
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	33 \$	(4) \$	90 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	-	4
Charges autres que d'intérêts	16	(2)	43
Impôt sur le résultat	3	-	5
Résultat net	14	(2)	38
Incidence sur le résultat par action :			
de base	0,03 \$	- \$	0,09 \$
dilué	0,03	-	0,09
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	3,5 %	(0,4) %	4,8 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Premier trimestre de 2019

- une charge de 227 M\$ (167 M\$ après impôt) au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation (Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada);
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 16 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 8 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ associés à l'acquisition de The PrivateBank, de Geneva Advisors et de Wellington Financial (résultat de 10 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 13 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 259 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 65 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 181 M\$.

Deuxième trimestre de 2018

- un montant de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 15 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) nets des ajustements selon la méthode de l'acquisition et liés à l'acquisition de The PrivateBank et Geneva Advisors (résultat de 11 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 18 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 15 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 50 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 9 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 26 M\$.

Premier trimestre de 2018

- une charge de 88 M\$ découlant des ajustements d'impôt nets attribuables à la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018 (Siège social et autres);
- un montant de 32 M\$ (24 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 19 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 10 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 13 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 6 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 27 M\$, des charges autres que d'intérêts de 49 M\$ et de l'impôt de 83 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 105 M\$.

1) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de l'acquisition et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition, la provision collective établie à l'égard des nouveaux prêts accordés et du renouvellement des prêts acquis (avant l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018), et les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors et à l'acquisition de Wellington Financial.

Événements importants

Mise en forme définitive de l'entente avec Air Canada

À la suite de la conclusion par Air Canada de l'acquisition des activités de fidélisation d'Aéroplan auprès d'Aimia Inc. le 10 janvier 2019, nous offrirons des cartes de crédit en vertu du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, dont le lancement est prévu en 2020. Ce programme permettra aux titulaires de cartes de crédit CIBC Aéroplan de transférer leurs milles Aéroplan au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada.

Afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada pour une période de dix ans, nous avons payé à Air Canada la somme de 200 M\$, plus les taxes de vente applicables, qui a été comptabilisée en charges au cours du premier trimestre de 2019. Nous avons présenté ce paiement, de même que les coûts de transaction connexes, comme un élément d'importance lié au premier trimestre de 2019. De plus, nous avons versé une somme de 92 M\$, plus les taxes de vente applicables au premier trimestre de 2019, en guise de paiement anticipé qui doit être appliqué aux futurs paiements mensuels liés aux milles Aéroplan sur une période de dix ans.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions,
pour les trois mois clos le

	2019				2018		2017	
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits								
Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	2 128 \$	2 166 \$	2 201 \$	2 176 \$	2 090 \$	2 138 \$	2 093 \$	2 039 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 003	992	986	988	937	954	922	903
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ¹	475	479	457	448	429	432	422	239
Marchés des capitaux ¹	751	705	649	752	710	801	622	679
Siège social et autres ¹	185	223	159	183	210	134	210	244
Total des produits	4 542 \$	4 565 \$	4 452 \$	4 547 \$	4 376 \$	4 459 \$	4 269 \$	4 104 \$
Produits nets d'intérêts	2 460 \$	2 596 \$	2 539 \$	2 577 \$	2 476 \$	2 473 \$	2 464 \$	2 276 \$
Produits autres que d'intérêts	2 082	1 969	1 913	1 970	1 900	1 986	1 805	1 828
Total des produits	4 542	4 565	4 452	4 547	4 376	4 459	4 269	4 104
Dotation à la provision pour pertes sur créances	255	338	264	241	212	153	229	209
Charges autres que d'intérêts	2 588	2 760	2 591	2 572	2 517	2 578	2 570	2 452
Résultat avant impôt sur le résultat	1 699	1 467	1 597	1 734	1 647	1 728	1 470	1 443
Impôt sur le résultat	351	285	329	365	328	400	306	346
Résultat net	1 348 \$	1 182 \$	1 268 \$	1 369 \$	1 319 \$	1 328 \$	1 164 \$	1 097 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	7 \$	4 \$	2 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$	4 \$
Actionnaires	1 341	1 178	1 266	1 365	1 313	1 323	1 159	1 093
Résultat par action – de base	2,96 \$	2,61 \$	2,81 \$	3,02 \$	2,90 \$	2,96 \$	2,60 \$	2,61 \$
– dilué	2,95	2,60	2,80	3,01	2,89	2,95	2,59	2,60

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges au cours de la période.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a été avantagé par la solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et par l'augmentation soutenue des biens administrés et des biens sous gestion, en raison de l'appréciation des marchés au cours de la période et des ventes nettes positives de fonds communs de placement de détail en 2017 et au cours de la première moitié de 2018. Les hausses de taux d'intérêt à compter de la deuxième moitié de 2017 ont contribué à l'amélioration des marges à compter du quatrième trimestre de 2017.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, comprend les produits de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017, et a profité de la croissance des volumes des prêts et des dépôts suivant l'acquisition. Les marges sont demeurées relativement stables au cours de la période nonobstant des coûts de dépôts plus importants.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Les résultats du premier trimestre de 2018 faisaient état de produits tirés de la négociation plus élevés. Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts et, par suite de l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018, de l'évolution des perspectives économiques.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient une baisse de la provision sur les prêts productifs, reflet de perspectives économiques qui se sont améliorées au premier trimestre de 2018. Le deuxième trimestre de 2019 comprenait une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence de certains changements dans nos perspectives économiques, et d'une mise à jour des paramètres du modèle.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats des premier et deuxième trimestres de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le portefeuille de services bancaires commerciaux.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation à la provision pour pertes sur créances liées au portefeuille de prêts de CIBC Bank USA a été incluse à partir de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient un montant de 35 M\$ lié à l'établissement d'une provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9) pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis liés à CIBC Bank USA. Les résultats des troisième trimestres de 2017 et de 2018 présentaient des dotations à la provision plus élevées dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis. Les résultats du quatrième trimestre de 2018 comprenaient des dotations à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevées dans CIBC Bank USA.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence d'une plus grande incertitude dans nos perspectives économiques, ainsi que de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux. Les résultats de la première moitié de 2018 présentaient une réduction de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'amélioration de la qualité du crédit des portefeuilles et des meilleures perspectives dans le secteur du pétrole et du gaz.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième et du quatrième trimestres de 2018 affichaient une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) découlant de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade. Les résultats des deux derniers trimestres de 2017 faisaient état d'une diminution de la provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9).

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient des honoraires et des charges liés au lancement de Financière Simplii et à l'abandon connexe de l'offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président. Les résultats du troisième trimestre de 2017 témoignaient d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires comptabilisées dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les charges autres que d'intérêts comprennent les charges autres que d'intérêts de CIBC Bank USA suivant la clôture de l'acquisition, le 23 juin 2017.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du premier trimestre de 2019 comportaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement lié à Enron, en grande partie contrebalancé par une réévaluation de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au cours de ce trimestre. Les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine. L'incidence favorable de la réforme fiscale américaine sur le taux d'impôt effectif aux États-Unis a profité à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis à compter du premier trimestre de 2018. La charge d'impôt comprend les résultats de CIBC Bank USA à compter de la date de clôture de l'acquisition, le 23 juin 2017.

Perspectives économiques

Même si la croissance trimestrielle devrait reprendre de la vigueur après un départ hésitant en début d'année, nous nous attendons à ce que l'économie du Canada évolue à un rythme légèrement plus lent en 2019, par suite des hausses des taux d'intérêt au cours de l'année précédente. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel, quant à elle, devrait diminuer en 2019, pour se situer à environ 1,5 %, et poursuivre sur cette tendance en 2020, les exportations subissant les contrecoups du ralentissement de la croissance économique aux États-Unis. Bien que le taux de chômage puisse augmenter légèrement, il devrait atteindre un creux en regard des niveaux historiques. Le taux de financement à un jour de la Banque du Canada devrait se maintenir, à la lumière de l'inflation modérée et des perspectives de croissance revues à la baisse par la banque centrale. La construction résidentielle devrait pour sa part progresser moins rapidement et les entreprises devraient continuer d'accroître leurs dépenses d'investissement de façon modérée, car les sociétés du secteur de l'énergie attendent d'avoir plus de certitude concernant l'accès aux pipelines. Les prix mondiaux du pétrole brut devraient se stabiliser après la récente reprise, ce qui pourrait toutefois être contrebalancé par un retour à des différentiels légèrement élargis pour le pétrole brut lourd canadien si un quelconque assouplissement des réductions récemment décrétées devait permettre à la production d'augmenter.

La croissance de l'économie américaine devrait ralentir pour s'établir légèrement en deçà de 2,5 % en 2019, ce qui devrait correspondre plus ou moins au rythme de la croissance dans la région du Midwest compte tenu des contraintes imposées par la conjoncture tendue du marché de l'emploi. Un resserrement de la politique budgétaire pourrait intensifier le ralentissement et limiter la croissance à 1,5 % en 2020. La Réserve fédérale américaine n'a pas haussé ses taux directeurs à la lumière des signes du ralentissement de la croissance mondiale et de l'inflation de base contenue. L'absence de nouvelles mesures de relance sous forme de réductions d'impôt d'ici 2020 et la possibilité que le gouvernement limite ses dépenses pour remédier aux déficits devraient permettre à la Réserve fédérale américaine de maintenir son taux de référence pour le reste de l'exercice, et ouvrir ainsi la voie à un assouplissement monétaire en 2020.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation devrait demeurer faible, le niveau des taux d'intérêt, la montée plus lente du prix des logements et le resserrement réglementaire survenu au cours de la dernière année ayant pour effet de freiner la demande.

La croissance modérée des résultats des entreprises devrait favoriser les activités de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Dans ce contexte, les émissions d'obligations d'État devraient se poursuivre à une bonne cadence en raison des déficits et des dépenses d'investissement des gouvernements provinciaux. Par ailleurs, la faiblesse du taux de chômage et la hausse modérée des bénéfices devraient permettre aux marchés du crédit de demeurer vigoureux. Gestion des avoirs devrait pouvoir tableur sur la croissance soutenue des économies des épargnants, mais le fléchissement de la croissance économique pourrait limiter l'incidence positive de la hausse du cours des actions sur les biens sous gestion.

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les services bancaires commerciaux devraient tirer parti des limites de capacité qui touchent actuellement bon nombre de secteurs, la nécessité d'accroître la capacité générant des besoins de financement supplémentaires. De son côté, Gestion des avoirs a profité de l'augmentation des économies après impôt des épargnants, même si le contexte moins favorable à de nouvelles hausses du cours des actions risque de compromettre la croissance des biens sous gestion. Les taux d'intérêt devraient demeurer faibles, et donc propices à la croissance des activités de prêts aux entreprises.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 14 du Rapport annuel 2018. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 313 \$	1 155 \$	1 289 \$	2 468 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		9	181	26	190
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	1 322 \$	1 336 \$	1 315 \$	2 658 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	445 224	444 301	445 658	444 231
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,95 \$	2,60 \$	2,89 \$	5,55 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,97	3,01	2,95	5,98
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté					
Total des produits comme présenté	D	4 542 \$	4 565 \$	4 376 \$	9 107 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(6)	(13)	(15)	(19)
BIE		44	41	53	85
Total des produits ajusté (BIE) ²	E	4 580 \$	4 593 \$	4 414 \$	9 173 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 588 \$	2 760 \$	2 517 \$	5 348 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(18)	(259)	(50)	(277)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 570 \$	2 501 \$	2 467 \$	5 071 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	57,0 %	60,5 %	57,5 %	58,7 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	56,1 %	54,4 %	55,9 %	55,3 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté					
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	621 \$	603 \$	591 \$	1 224 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	47,3 %	52,2 %	45,8 %	49,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	H/B	47,0 %	45,1 %	44,9 %	46,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté					
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	34 091 \$	33 183 \$	31 017 \$	33 629 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I ³	15,8 %	13,8 %	17,0 %	14,8 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/I ³	15,9 %	16,0 %	17,4 %	15,9 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté					
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 699 \$	1 467 \$	1 647 \$	3 166 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		12	246	35	258
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	K	1 711 \$	1 713 \$	1 682 \$	3 424 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	351 \$	285 \$	328 \$	636 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		3	65	9	68
Impôt sur le résultat ajusté ²	M	354 \$	350 \$	337 \$	704 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	20,6 %	19,4 %	19,9 %	20,1 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	M/K	20,7 %	20,4 %	20,0 %	20,6 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	Groupes Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupes Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2019	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	570 \$	328 \$	163 \$	279 \$	8 \$	1 348 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	1	-	13	-	(5)	9
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	571 \$	328 \$	176 \$	279 \$	3 \$	1 357 \$
31 janv. 2019	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	463 \$	319 \$	168 \$	201 \$	31 \$	1 182 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	169	-	6	-	6	181
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	632 \$	319 \$	174 \$	201 \$	37 \$	1 363 \$
30 avr. 2018	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	584 \$	310 \$	138 \$	249 \$	38 \$	1 319 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	-	4	-	20	26
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	586 \$	310 \$	142 \$	249 \$	58 \$	1 345 \$

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	Groupes Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupes Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2019	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 033 \$	647 \$	331 \$	480 \$	39 \$	2 530 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	170	-	19	-	1	190
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 203 \$	647 \$	350 \$	480 \$	40 \$	2 720 \$
30 avr. 2018	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 240 \$	624 \$	272 \$	571 \$	(60) \$	2 647 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	4	-	10	-	117	131
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	1 244 \$	624 \$	282 \$	571 \$	57 \$	2 778 \$

1) Réflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 17 du Rapport annuel 2018.

Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Produits	2 128 \$	2 166 \$	2 090 \$	4 294 \$	4 228 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	202	192	199	394	379
Prêts productifs	27	16	4	43	(28)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	229	208	203	437	351
Charges autres que d'intérêts	1 122	1 327	1 092	2 449	2 190
Résultat avant impôt sur le résultat	777	631	795	1 408	1 687
Impôt sur le résultat	207	168	211	375	447
Résultat net	570 \$	463 \$	584 \$	1 033 \$	1 240 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	570 \$	463 \$	584 \$	1 033 \$	1 240 \$
Coefficient d'efficacité	52,7 %	61,2 %	52,3 %	57,0 %	51,8 %
Rendement des capitaux propres ²	61,7 %	49,9 %	63,6 %	55,8 %	66,5 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(90) \$	(91) \$	(90) \$	(181) \$	(183) \$
Profit économique ² (a+b)	480 \$	372 \$	494 \$	852 \$	1 057 \$
Équivalents temps plein	13 735	13 527	14 593	13 735	14 593

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 570 M\$, en baisse de 14 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux charges autres que d'intérêts et à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'augmentation du résultat.

Le résultat net a augmenté de 107 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des charges autres que d'intérêts, les résultats du trimestre précédent comprenant une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance, contrebalancé en partie par la baisse des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2019 s'est établi à 1 033 M\$, en baisse de 207 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2018, en raison surtout de la charge susmentionnée.

Produits

Les produits se sont accrus de 38 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'élargissement des marges et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par une baisse des honoraires.

Les produits ont baissé de 38 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui découle surtout de l'incidence du nombre moins élevé de jours durant le trimestre considéré, en partie neutralisée par l'élargissement des marges.

Les produits pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont été en hausse de 66 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique essentiellement par l'élargissement des marges et la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par la baisse des honoraires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 26 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une augmentation de la dotation à la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence de certains changements défavorables touchant nos perspectives économiques, ainsi que d'une mise à jour des paramètres du modèle au cours du trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 21 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation de la dotation à la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence de certains changements défavorables touchant nos perspectives économiques, ainsi que d'une mise à jour des paramètres du modèle susmentionnée. Le trimestre considéré comprenait également des radiations plus élevées dans le portefeuille des cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2019 a augmenté de 86 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2018. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, car les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision, du fait des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, tandis que ceux de la période considérée comprennent une augmentation de la provision, reflet de l'incidence de certains changements défavorables touchant nos perspectives économiques, ainsi que de la mise à jour susmentionnée des paramètres du modèle au cours du trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de radiations plus élevées dans le portefeuille des prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 30 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement le fait de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 205 M\$, ou 15 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la charge susmentionnée.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont augmenté de 259 M\$, ou 12 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la charge susmentionnée et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 4 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 39 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La baisse de 72 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2019 comparativement à celui de la période correspondante de 2018 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada. En outre, nous offrons des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Produits					
Groupe Entreprises	408 \$	413 \$	359 \$	821 \$	713 \$
Gestion des avoirs	595	579	578	1 174	1 178
Total des produits	1 003	992	937	1 995	1 891
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	25	48	1	73	5
Prêts productifs	(2)	(5)	-	(7)	(3)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	23	43	1	66	2
Charges autres que d'intérêts	530	515	511	1 045	1 034
Résultat avant impôt sur le résultat	450	434	425	884	855
Impôt sur le résultat	122	115	115	237	231
Résultat net	328 \$	319 \$	310 \$	647 \$	624 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	328 \$	319 \$	310 \$	647 \$	624 \$
Coefficient d'efficacité	52,9 %	51,9 %	54,5 %	52,4 %	54,7 %
Rendement des capitaux propres ²	38,6 %	37,0 %	38,5 %	37,8 %	38,8 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(82) \$	(85) \$	(79) \$	(167) \$	(157) \$
Profit économique ² (a+b)	246 \$	234 \$	231 \$	480 \$	467 \$
Équivalents temps plein	5 028	4 977	5 041	5 028	5 041

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 328 M\$, en hausse de 18 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 9 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée et d'une hausse des produits, contrebalancées en partie par une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2019 s'est établi à 647 M\$, en hausse de 23 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2018, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 66 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 49 M\$, du fait surtout de la progression des honoraires et de la croissance des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 17 M\$, en raison surtout d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion et des biens administrés et d'une augmentation des produits tirés des commissions.

Les produits ont augmenté de 11 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont reculé de 5 M\$ par suite surtout du resserrement des marges et de l'incidence du nombre moins élevé de jours durant le trimestre considéré, en partie contrebalancés par la hausse des honoraires et la croissance des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 16 M\$, en raison surtout de l'augmentation des produits tirés des commissions, attribuable à la hausse des nouvelles émissions de titres, et de l'augmentation des produits tirés des fonds de placement sous l'effet de la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés.

Pour le semestre clos le 30 avril 2019, les produits ont augmenté de 104 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 108 M\$, du fait surtout de la progression des honoraires, de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs étaient comparables à ceux de la période correspondante de 2018.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 22 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux, ce qui est attribuable essentiellement à deux prêts dans les services aux entreprises et les secteurs des services de détail et de gros.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 20 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison principalement d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Les résultats du trimestre considéré comprennent la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux susmentionnée dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une provision pour deux autres prêts douteux, également dans les services aux entreprises et les secteurs des services de détail et de gros.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2019 a augmenté de 64 M\$ par rapport à celle de la période correspondante en 2018, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux susmentionnée dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au cours des deux premiers trimestres de 2019.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 19 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement le fait de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 15 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont augmenté de 11 M\$, ou 1 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de l'augmentation des salaires, en partie contrebalancées par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 7 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 7 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'augmentation de 6 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2019 comparativement à la période correspondante de 2018 s'explique essentiellement par la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Produits					
Groupe Entreprises	324 \$	333 \$	287 \$	657 \$	582 \$
Gestion des avoirs	148	148	138	296	271
Divers	3	(2)	4	1	8
Total des produits ^{2, 3}	475	479	429	954	861
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	12	5	13	17	17
Prêts productifs	(1)	11	(2)	10	8
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	11	16	11	27	25
Charges autres que d'intérêts	277	274	256	551	513
Résultat avant impôt sur le résultat	187	189	162	376	323
Impôt sur le résultat ²	24	21	24	45	51
Résultat net	163 \$	168 \$	138 \$	331 \$	272 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	163 \$	168 \$	138 \$	331 \$	272 \$
Coefficient d'efficacité	58,5 %	57,2 %	59,4 %	57,8 %	59,5 %
Rendement des capitaux propres ⁴	9,1 %	9,0 %	8,2 %	9,0 %	8,1 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(171) \$	(178) \$	(160) \$	(349) \$	(322) \$
Profit économique ⁴ (a+b)	(8) \$	(10) \$	(22) \$	(18) \$	(50) \$
Équivalents temps plein	2 015	1 982	1 814	2 015	1 814

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 1 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (néant au 31 janvier 2019 et 1 M\$ au 30 avril 2018) et de 1 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (1 M\$ au 30 avril 2018). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Comprendait un montant de 6 M\$ lié à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank, présenté à titre d'élément d'importance, pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (13 M\$ au 31 janvier 2019 et 15 M\$ au 30 avril 2018) et de 19 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (34 M\$ au 30 avril 2018).

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 163 M\$, en hausse de 25 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a reculé de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2019 a augmenté de 59 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2018, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 46 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont été en hausse de 37 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change, le tout en partie contrebalancé par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont été en hausse de 10 M\$, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence de l'écart de change et la croissance des volumes.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ils comprenaient principalement les produits des activités de trésorerie de CIBC Bank USA.

Les produits étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont diminué de 9 M\$, en raison surtout du nombre moins élevé de jours durant le trimestre considéré et du recul des produits de la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank, présenté à titre d'élément d'importance, contrebalancés en partie par la croissance des volumes et la progression des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits Divers ont augmenté de 5 M\$, en raison principalement d'une hausse des produits des activités de trésorerie.

Pour le semestre clos le 30 avril 2019, les produits ont augmenté de 93 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Groupe Entreprises ont été en hausse de 75 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes et l'incidence de l'écart de change.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 25 M\$, du fait essentiellement de l'incidence de l'écart de change, de la croissance des volumes, et de l'augmentation des produits tirés des honoraires de gestion de placements et de garde sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion.

Les produits Divers ont diminué de 7 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits des activités de trésorerie.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 5 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation de la provision sur les prêts productifs au trimestre précédent, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux de CIBC Bank USA au trimestre considéré. La réduction de la provision sur les prêts productifs au cours du trimestre considéré comprenait l'incidence de la migration de prêts productifs aux prêts dépréciés, largement contrebalancée par l'incidence de l'évolution défavorable de nos perspectives économiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2019 était comparable à celle de la période correspondante de 2018.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 21 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de l'écart de change et de l'augmentation des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont augmenté de 38 M\$, ou 7 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de l'incidence de l'écart de change et de l'augmentation des salaires.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la hausse des produits du trimestre considéré ayant été contrebalancée par la baisse du taux d'impôt effectif découlant de la réforme fiscale américaine.

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre précédent.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2019 a diminué de 6 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2018, la hausse des produits du trimestre considéré ayant été contrebalancée par la baisse du taux d'impôt effectif découlant de la réforme fiscale américaine.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	427 \$	414 \$	409 \$	841 \$	895 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ²	324	291	301	615	616
Total des produits ³	751	705	710	1 456	1 511
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	6	42	3	48	5
Prêts productifs	(6)	24	(12)	18	(30)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	-	66	(9)	66	(25)
Charges autres que d'intérêts	372	368	376	740	752
Résultat avant impôt sur le résultat	379	271	343	650	784
Impôt sur le résultat ³	100	70	94	170	213
Résultat net	279 \$	201 \$	249 \$	480 \$	571 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	279 \$	201 \$	249 \$	480 \$	571 \$
Coefficient d'efficacité	49,5 %	52,2 %	52,9 %	50,8 %	49,8 %
Rendement des capitaux propres ⁴	38,0 %	28,6 %	37,3 %	33,4 %	41,5 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(71) \$	(69) \$	(66) \$	(140) \$	(135) \$
Profit économique ⁴ (a+b)	208 \$	132 \$	183 \$	340 \$	436 \$
Équivalents temps plein	1 370	1 365	1 304	1 370	1 304

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au premier trimestre de 2019. Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement comprennent maintenant le secteur Divers.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 43 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (41 M\$ au 31 janvier 2019 et 52 M\$ au 30 avril 2018) et de 84 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (205 M\$ au 30 avril 2018). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 279 M\$, en hausse de 30 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits.

Le résultat net a augmenté de 78 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2019 a été en baisse de 91 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2018, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la baisse des produits.

Produits

Les produits se sont accrus de 41 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 18 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de taux d'intérêt, des activités de financement dans les marchés mondiaux et des produits liés à la variation des réserves ayant trait aux expositions sur dérivés des clients, en partie contrebalancée par une diminution des produits des activités de négociation de dérivés sur actions et de taux de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 23 M\$, en raison surtout de l'accroissement des activités de souscription de titres de créance et des activités de services-conseils et de la hausse des produits des services financiers aux entreprises, en partie contrebalancés par la diminution des profits du portefeuille de placement.

Les produits ont augmenté de 46 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 13 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de taux d'intérêt et des activités de financement dans les marchés mondiaux, en partie contrebalancée par une diminution des produits de nos activités de taux de change et de négociation de dérivés sur actions et sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 33 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance, en partie contrebalancée par la diminution des produits des activités de services-conseils.

Pour le semestre clos le 30 avril 2019, les produits ont diminué de 55 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont diminué de 54 M\$, surtout en raison de la baisse des produits tirés de nos activités de négociation de dérivés sur actions, en partie contrebalancée par la hausse des produits des activités de financement dans les marchés mondiaux et de taux d'intérêt, et de négociation de dérivés sur actions et sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement étaient comparables à ceux de la période correspondante de 2018, l'augmentation des produits tirés des services-conseils et des services financiers aux entreprises ayant été largement contrebalancée par le recul des profits du portefeuille de placement et des produits tirés de nos activités en voie de liquidation, et la baisse des activités de souscription de titres de participation.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 9 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement le fait d'une hausse de la reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs pour le trimestre correspondant il y a un an, reflet de la meilleure qualité du crédit du portefeuille et de l'amélioration des perspectives économiques dans le secteur du pétrole et du gaz au cours de ce trimestre, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux au trimestre considéré.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 66 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Le trimestre précédent comprenait des pertes sur prêts douteux dans le secteur des services publics, ainsi qu'une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence d'une certaine évolution de nos perspectives économiques au cours de ce trimestre, y compris des révisions à la baisse des prix du pétrole attendus. Le trimestre considéré tenait compte d'une diminution de la provision sur les prêts productifs du fait de certains changements favorables touchant nos perspectives économiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2019 a augmenté de 91 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2018. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision sur les prêts productifs, du fait d'un meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz et des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, tandis que la période considérée comprenait une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence nette de l'évolution de nos perspectives économiques à la période considérée susmentionnée. La période considérée comprenait également des pertes sur prêts douteux dans le secteur des services publics.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 4 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 4 M\$ par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont diminué de 12 M\$, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la baisse de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 30 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La baisse de 43 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2019 comparativement à celui de la période correspondante de 2018 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Produits					
Services bancaires internationaux	199 \$	197 \$	185 \$	396 \$	364 \$
Divers	(14)	26	25	12	(20)
Total des produits ²	185	223	210	408	344
Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	5	8	1	13	13
Prêts productifs	(13)	(3)	5	(16)	(1)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(8)	5	6	(3)	12
Charges autres que d'intérêts	287	276	282	563	606
Perte avant impôt sur le résultat	(94)	(58)	(78)	(152)	(274)
Impôt sur le résultat ²	(102)	(89)	(116)	(191)	(214)
Résultat net (perte nette)	8 \$	31 \$	38 \$	39 \$	(60) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	7 \$	4 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Actionnaires	1	27	32	28	(71)
Équivalents temps plein	22 649	21 964	21 894	22 649	21 894

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés selon la BIE. Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 44 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (41 M\$ au 31 janvier 2019 et 53 M\$ au 30 avril 2018) et de 85 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (206 M\$ au 30 avril 2018).

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 8 M\$, comparativement à un résultat net de 38 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse des produits.

Le résultat net a diminué de 23 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une baisse du résultat, en partie annulée par la reprise de la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du trimestre précédent.

Le revenu net s'est établi à 39 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019, comparativement à une perte nette de 60 M\$ pour la période correspondante de 2018, en raison principalement de la hausse des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont reculé de 25 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 14 M\$, en raison surtout de l'incidence de l'écart de change et du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont reculé de 39 M\$, en raison notamment de la diminution des produits de trésorerie, contrebalancée en partie par la diminution de l'ajustement selon la BIE.

Les produits ont connu une baisse de 38 M\$, ou 17 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits Divers ont diminué de 40 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie et d'une augmentation de l'ajustement selon la BIE.

Pour le semestre clos le 30 avril 2019, les produits ont augmenté de 64 M\$, ou 19 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 32 M\$, en raison surtout de l'incidence de l'écart de change et du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont augmenté de 32 M\$, ce qui s'explique principalement par une baisse de l'ajustement selon la BIE, partiellement contrebalancée par une diminution des produits de trésorerie.

Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

Les résultats du trimestre considéré faisaient état d'une reprise de la provision pour pertes sur créances de 8 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 6 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 5 M\$ au trimestre précédent, du fait essentiellement de diverses mises à jour des paramètres du modèle qui ont entraîné une diminution de la provision sur les prêts productifs au trimestre considéré.

Les résultats du semestre clos le 30 avril 2019 comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur créances de 3 M\$, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 12 M\$ à la période correspondante en 2018, en raison principalement de mises à jour des paramètres du modèle au cours de la période considérée susmentionnées.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 5 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des coûts de soutien du siège social, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, et de l'incidence de l'écart de change sur CIBC FirstCaribbean, partiellement contrebalancées par une baisse des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration, ainsi que par des ajustements selon la méthode de l'acquisition relativement à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors, présentés à titre d'éléments d'importance pour les deux trimestres.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 11 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation des coûts de soutien du siège social, contrebalancée en partie par une baisse des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration, ainsi que par des ajustements selon la méthode de l'acquisition associés aux acquisitions susmentionnées.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2019 ont diminué de 43 M\$, ou 7 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, ce qui est surtout le fait de la baisse des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration, ainsi que des ajustements selon la méthode de l'acquisition associés aux acquisitions susmentionnées, et du calendrier des coûts de soutien du siège social, en partie contrebalancés par l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et l'incidence de l'écart de change sur CIBC FirstCaribbean.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a chuté de 14 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'un recouvrement d'impôt en lien avec l'utilisation de certains reports en avant de pertes fiscales comptabilisés au cours du même trimestre de l'exercice précédent et d'une diminution de l'ajustement selon la BIE au cours du trimestre considéré, contrebalancés par des pertes plus élevées.

L'économie d'impôt a affiché une hausse de 13 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par des pertes plus élevées. Le trimestre précédent comportait également un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ découlant du règlement lié à Enron (pour plus de précisions, se reporter à la section Aperçu financier – Impôt sur le résultat), en grande partie contrebalancé par une réévaluation de 28 M\$ de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au premier trimestre de 2019.

L'économie d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2019 a reculé de 23 M\$ par rapport à celle de la même période en 2018, ce qui s'explique surtout par une baisse de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancée par des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018, présentés à titre d'élément d'importance, qui étaient inclus à la période correspondante de l'exercice précédent. La période considérée comprenait également un recouvrement d'impôt net découlant du règlement lié à Enron et de la réévaluation de certains actifs d'impôt différé susmentionnés.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	30 avr. 2019	31 oct. 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 407 \$	17 691 \$
Valeurs mobilières	121 547	101 664
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	54 085	48 938
Prêts et acceptations, nets de la provision	392 945	381 661
Dérivés	22 103	21 431
Autres actifs	29 022	25 714
	634 109 \$	597 099 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	477 540 \$	461 015 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	65 584	47 353
Dérivés	22 839	20 973
Autres passifs	26 762	28 562
Titres secondaires	4 171	4 080
Capitaux propres	37 213	35 116
	634 109 \$	597 099 \$

Actif

Au 30 avril 2019, le total de l'actif avait augmenté de 37,0 G\$, ou 6 %, en comparaison du 31 octobre 2018, dont un montant d'environ 3 G\$ était imputable à l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 3,3 G\$, ou 19 %, principalement en raison de la baisse des placements de trésorerie à court terme.

L'augmentation de 19,9 G\$, ou 20 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres du Trésor des États-Unis et d'autres organismes américains liée aux activités des clients, ainsi qu'à la hausse des titres de créance des gouvernements canadiens et des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 5,1 G\$, ou 11 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 11,3 G\$, ou 3 %, du fait principalement d'une hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada et aux États-Unis.

Les dérivés ont augmenté de 0,7 G\$, ou 3 %, sous l'effet principalement de l'augmentation des taux d'intérêt et des évaluations des dérivés sur actions, en partie compensée par une baisse de taux de change et des évaluations des autres dérivés sur marchandises.

Les autres actifs ont augmenté de 3,3 G\$, ou 13 %, en raison surtout de la hausse des montants à recevoir des courtiers, des biens donnés en garantie sur dérivés et des métaux précieux.

Passif

Au 30 avril 2019, le total du passif avait augmenté de 34,9 G\$, ou 6 %, en comparaison du 31 octobre 2018, dont un montant d'environ 3 G\$ était imputable à l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 16,5 G\$, ou 4 %, en raison surtout de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada et de l'augmentation du financement de gros. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 18,2 G\$, ou 39 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 1,9 G\$, ou 9 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt et des dérivés sur actions, en partie contrebalancée par une baisse des évaluations des dérivés de taux de change.

Les autres passifs ont diminué de 1,8 G\$, ou 6 %, en raison surtout de la baisse des charges à payer et des acceptations.

Capitaux propres

Au 30 avril 2019, les capitaux propres avaient augmenté de 2,1 G\$, ou 6 %, par rapport à ceux du 31 octobre 2018, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués et de l'émission d'actions privilégiées.

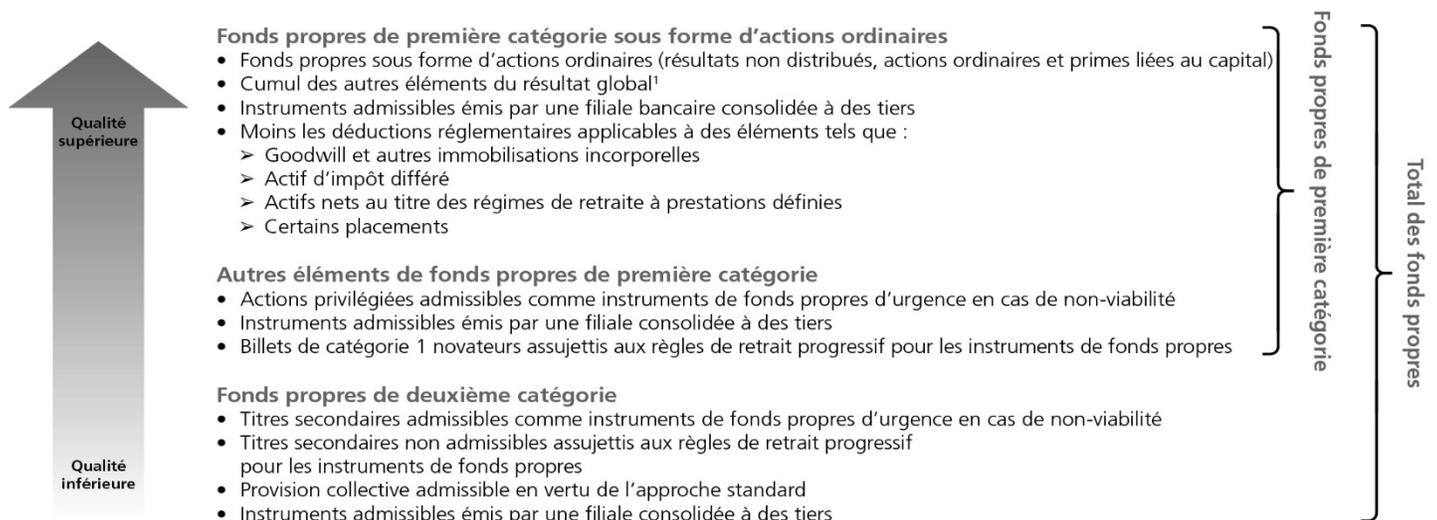
Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 39 du Rapport annuel 2018.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière; les instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles sont exclus des fonds propres réglementaires à un taux de 10 % par année, jusqu'en janvier 2022, date à partir de laquelle ils n'auront pas de valeur réglementaire.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujetties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR et à une réserve pour stabilité intérieure qui vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La réserve pour stabilité intérieure est actuellement établie à 1,75 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % des APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 30 avril 2019	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,75 %	9,75 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	1,75 %	11,25 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	1,75 %	13,25 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 30 avril 2019.

2) Le BSIF a augmenté les exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure à 1,75 % à compter du 30 avril 2019. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	26 304 \$	24 641 \$
Fonds propres de première catégorie	29 648	27 908
Total des fonds propres	34 097	32 230
Total de l'actif pondéré en fonction du risque ¹	234 816	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹	s. o.	216 144
APR aux fins des fonds propres de première catégorie ¹	s. o.	216 303
APR aux fins du total des fonds propres ¹	s. o.	216 462
Le total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires en 2018) se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	199 226	183 135
Risque de marché	7 912	6 383
Risque opérationnel	27 678	26 626
	234 816	216 144
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,6 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	14,9 %

1) Au cours de 2018, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les REC, comme l'autorise la ligne directrice du BSIF. À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés au même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

Au 30 avril 2019, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,2 % par rapport à celui du 31 octobre 2018, principalement en raison d'une augmentation des APR, en partie contrebalancée par une hausse de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes) et à l'émission d'actions ordinaires. La hausse de l'APR s'explique surtout par la croissance interne, l'évolution des portefeuilles, les changements aux exigences réglementaires, les variations des taux de change et les mises à jour du modèle. Au premier trimestre de 2019, la CIBC a mis en œuvre des révisions apportées à la ligne directrice sur les normes de fonds propres, y compris l'approche standard révisée pour mesurer le risque de crédit de contrepartie et les expositions aux contreparties centrales, le cadre de titrisation révisé et l'élimination de l'application progressive des REC.

Au 30 avril 2019, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,3 % par rapport à celui au 31 octobre 2018, principalement pour les raisons susmentionnées concernant le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ainsi qu'en raison du retrait progressif accru des billets de catégorie 1 novateurs des autres éléments de fonds propres de première catégorie, contrebalancés en partie par l'émission d'actions privilégiées admissibles comme FPUNV au cours du premier trimestre de 2019.

Au 30 avril 2019, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2018 pour les raisons susmentionnées pour le ratio des fonds propres de première catégorie.

Ratio de levier

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur cessions temporaires de titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		30 avr. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie	A	29 648 \$	27 908 \$
Expositions du ratio de levier	B	696 026	653 946
Ratio de levier	A/B	4,3 %	4,3 %

Au 30 avril 2019, le ratio de levier était comparable à celui au 31 octobre 2018, ce qui est attribuable à une augmentation des fonds propres de première catégorie qui a été compensée par une augmentation des expositions du ratio de levier. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des actifs au bilan et hors bilan.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter aux pages 34 à 36 du Rapport annuel 2018). Les paragraphes ci-dessous présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2018.

En décembre 2018, le BSIF a annoncé une augmentation des exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure de 1,5 % à 1,75 % à compter du 30 avril 2019. Il en a découlé une augmentation des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves, pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 9,75 %, 11,25 % et 13,25 %.

En janvier 2019, le CBCB a publié la version définitive de la norme *Revisions to the minimum capital requirements for market risk*, qui a pour but de traiter les questions liées à la mise en œuvre de la norme relative au risque de marché publiée en janvier 2016. Le CBCB a reporté la date de sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022.

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice *Limites régissant les expositions importantes pour les banques d'importance systémique intérieure*. Cette ligne directrice vise à limiter la perte maximale qu'un prêteur pourrait subir en raison du défaut d'une contrepartie particulière ou d'un groupe de contreparties liées entre elles et ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités. La date de mise en œuvre de la ligne directrice est le 1^{er} novembre 2019.

Révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de communication financière au titre du troisième pilier (se reporter à la page 36 du Rapport annuel 2018 pour de plus amples renseignements), propositions qui sont en constante évolution.

En décembre 2018, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif actualisé*, une norme qui établit la troisième phase d'une initiative visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard de différentes catégories de risque. La norme comprend des améliorations aux première et deuxième phases de l'initiative du CBCB, pour lesquelles des normes ont été publiées respectivement en janvier 2015 et en mars 2017, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles exigences de communication financière, ainsi que la consolidation dans le troisième pilier de toutes les exigences de communication existantes du CBCB. Le BSIF n'a pas encore publié les exigences liées à la troisième phase du troisième pilier.

La CIBC continuera de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de s'y préparer.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2018, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2019. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du trimestre.

Nous avons l'intention de demander l'autorisation à la Bourse de Toronto de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait de racheter aux fins d'annulation jusqu'à un maximum de 9 millions de nos actions ordinaires en circulation, soit environ 2 %, au cours d'une période de 12 mois commençant après le 3 juin 2019.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le « régime »)

À compter de la date de versement du dividende le 28 octobre 2016, la CIBC a choisi d'émettre des actions à même le capital autorisé pour respecter les exigences du régime. En vertu du régime, nous avons émis 423 837 actions ordinaires pour une contrepartie de 47 M\$ pour le trimestre et 948 020 actions ordinaires pour une contrepartie de 104 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019.

Dividendes

Le dividende trimestriel a été augmenté, passant de 1,36 \$ à 1,40 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2019.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Le 22 janvier 2019, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV) (actions de série 49) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 325 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 30 avril 2024, les actions de série 49 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,20 %. Le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,31 %.

Les porteurs d'actions de série 49 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 50 (FPUNV) (actions de série 50), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,31 %. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 49, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 49 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 50 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Instruments convertibles

Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 30 avril 2019	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	5,00	90 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	5,00	65 000 000
Titres secondaires^{2, 3}				
Débetures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débetures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débetures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Total		6 075 \$		1 565 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 78 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2019. Tel qu'il est décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque est devenue ou est sur le point de devenir non viable, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques

Le ministère des Finances a procédé à la publication officielle de règlements relatifs à la recapitalisation interne qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. Ces règlements confèrent certains pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BISEN dans le cas où elle deviendrait non viable.

Il appartient au surintendant des institutions financières (le « surintendant ») de désigner une banque en tant que BISEN, d'établir le niveau minimal de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) et de décider si une banque est non viable. Les créances de premier rang émises par la CIBC à compter du 23 septembre 2018, d'une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours (y compris les options explicites ou intégrées) qui sont non garanties ou partiellement garanties sont admissibles à la recapitalisation interne. Les dépôts des clients, certains dérivés, les obligations sécurisées et certains billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires. La SADC décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Au 30 avril 2019, 3 017 M\$ (190 M\$ au 31 octobre 2018) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements peuvent comprendre l'utilisation d'entités structurées et des ententes relatives au crédit. Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs.

Les précisions sur nos arrangements hors bilan figurent à la page 40 du Rapport annuel 2018 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2018.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 41 à 78 du Rapport annuel 2018.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les unités d'exploitation stratégique et les groupes fonctionnels de la CIBC sont tenus de recenser, d'apprécier et d'atténuer tous les risques liés à leurs activités commerciales, et de faire rapport à leur égard, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, dont la Conformité, et d'autres groupes de surveillance sont responsables des lignes directrices et de la surveillance indépendante efficace des risques inhérents aux activités liées à la première ligne de défense de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante et une assurance raisonnable sur la conception et l'efficacité opérationnelle de l'environnement de contrôle interne de la CIBC aux membres de la haute direction et au conseil d'administration (le « conseil »).

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 47 à 49 du Rapport annuel 2018 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien
- Risque lié aux acquisitions
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Gouvernance environnementale et sociale

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2018, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants, dont l'escalade du différend commercial entre les États-Unis et la Chine par suite de l'impasse sur le plan des négociations et de la hausse des tarifs imposés par les deux pays, les relations entre les États-Unis et l'Iran, les tensions diplomatiques entre le Canada et la Chine, l'incertitude persistante quant à l'issue des négociations sur le Brexit à la lumière du report de l'échéance de la sortie de l'Union européenne au 31 octobre 2019, et les différentes issues envisageables au chapitre de la politique commerciale nord-américaine compte tenu du fait que la ratification, par le Congrès américain, de l'accord de libre-échange conclu entre les États-Unis, le Mexique et le Canada pour remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain demeure incertaine.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Prix des marchandises

L'écart entre le prix de référence du pétrole brut au Canada, le Western Canada Select (WCS), et le West Texas Intermediate (WTI) a atteint le stade de la crise à l'automne 2018. Malgré la reprise des prix du pétrole brut, par suite des creux atteints à la fin de décembre, la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir en 2019, en continuant néanmoins d'appuyer, dans une certaine mesure, la demande industrielle pour les marchandises. La croissance de l'économie chinoise devrait notamment effectuer une remontée sous l'effet des mesures de relance mises en place antérieurement, bien que celle-ci pourrait subir les contrecoups des tensions commerciales persistantes aux États-Unis. Après un premier trimestre robuste, les prix du pétrole ont progressé davantage par suite d'une perturbation de l'offre de pétrole, notamment au Vénézuéla, en Libye et au Nigéria, et de la décision des États-Unis de mettre fin aux exemptions quant aux sanctions visant l'achat de pétrole iranien. Bien que nous ayons assisté à une nette progression du prix de référence du pétrole lourd canadien, le WCS, et à un rétrécissement considérable de l'écart entre le WCS et le WTI par suite de la réduction de la production imposée par l'ancien Premier ministre de l'Alberta, un retour à des différentiels du prix du pétrole lourd canadien quelque peu élargis demeure envisageable, une fois la production reprise du fait de l'assouplissement des réductions prescrites.

L'exposition globale de la CIBC aux prix des marchandises reste conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse par rapport à ses niveaux records. Nous évaluons actuellement nos clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente.

Réglementation bancaire aux États-Unis

Parallèlement à notre acquisition de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA), conclue le 23 juin 2017, notre filiale en propriété exclusive, CIBC Bancorp USA Inc. (CIBC Bancorp), est devenue une société de portefeuille bancaire en vertu de la loi américaine intitulée *Bank Holding Company Act of 1956*, dans sa version modifiée, et est assujettie à la réglementation en tant que société de portefeuille bancaire prescrite par le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (Réserve fédérale). CIBC Bank USA, une banque à charte d'État dont le total de l'actif est supérieur à 10 G\$ US, est assujettie à la réglementation de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis, du Consumer Financial Protection Bureau (CFPB) des États-Unis et du département de la réglementation en matière de services financiers et professionnels de l'Illinois (Illinois Department of Financial and Professional Regulation).

La portée de ces règlements pourrait avoir une incidence sur nos activités à plusieurs égards. Par exemple, CIBC Bancorp et CIBC Bank USA sont tenues de maintenir des ratios minimums de fonds propres conformément aux règles de Bâle III adoptées par les organismes de réglementation du secteur bancaire américain, lesquelles diffèrent sur certains points de celles du Canada. En vertu du cadre réglementaire des banques aux États-Unis, tant la CIBC que CIBC Bancorp doivent offrir une source de solidité à la filiale bancaire et pourraient être tenues de fournir du capital additionnel ou d'autres ressources à l'égard de CIBC Bank USA si sa situation financière se détériorait, soit en raison d'un contexte économique difficile aux États-Unis, soit en raison de problèmes propres à l'entreprise. La Réserve fédérale (dans le cas de CIBC Bancorp) et la FDIC (dans le cas de CIBC Bank USA) ont également le pouvoir de restreindre les dividendes versés par CIBC Bancorp ou CIBC Bank USA, ce qui limiterait notre capacité de recevoir des distributions sur les dépenses d'investissement au sein de nos activités bancaires américaines.

Par ailleurs, la Réserve fédérale et la FDIC pourraient aussi limiter notre capacité de faire croître nos activités bancaires américaines, au moyen d'acquisitions ou d'une croissance interne, si, notamment, elles avaient des préoccupations quant à la gestion du risque, aux programmes et aux pratiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent ou de conformité, à la gouvernance et aux contrôles et à la suffisance des fonds propres et des liquidités en vigueur au sein de CIBC Bancorp ou de CIBC Bank USA.

En avril 2019, la Réserve fédérale a publié un avis de projet de règles qui établirait un cadre révisé aux fins de l'application de normes prudentielles améliorées aux activités aux États-Unis d'organisations bancaires étrangères en fonction de leur profil de risque et de la taille de leur actif. Selon les règles proposées, certaines exigences accrues en matière de fonds propres, de liquidités et de gestion des risques ne s'appliqueraient que lorsque les activités aux États-Unis de la CIBC dépasseraient les seuils relevés à l'égard de la taille de l'actif ou certains seuils établis en fonction des risques. Toutefois, tant que les règles ne seront pas finalisées, l'étendue des normes prudentielles améliorées qui s'appliqueront aux activités de la CIBC aux États-Unis ultérieurement demeure incertaine.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôt sur le résultat, Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur les APR, ainsi que le capital économique au 30 avril 2019 :

	CIBC				
					Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux petites entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 15)
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 258 272 Dépôts moyens 178 119	(en millions de dollars) Actif moyen 61 779 Dépôts moyens 58 609	(en millions de dollars) Actif moyen 47 939 Dépôts moyens 26 696	(en millions de dollars) Actif moyen 182 980 Dépôts moyens 31 828	(en millions de dollars) Actif moyen 82 586 Dépôts moyens 178 404
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	(en millions de dollars) Risque de crédit 48 057 Risque de marché - Risque opérationnel 11 665	(en millions de dollars) Risque de crédit 43 144 Risque de marché - Risque opérationnel 5 854	(en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 40 255 Risque de marché 26 Risque opérationnel 2 894	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 48 704 Risque de marché 7 519 Risque opérationnel 6 172	(en millions de dollars) Risque de crédit ³ 19 066 Risque de marché 367 Risque opérationnel 1 093
Capital économique ⁴	(%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit ⁵ 58 Risque de marché 31 Risques opérationnel/stratégique 11	(%) Proportion du total de la CIBC 16 Comprend : Risque de crédit ⁵ 63 Risque de marché 3 Risques opérationnel/stratégique 34	(%) Proportion du total de la CIBC 33 Comprend : Risque de crédit ⁵ 38 Risque de marché 2 Risques opérationnel/stratégique 60	(%) Proportion du total de la CIBC 14 Comprend : Risque de crédit ⁵ 73 Risque de marché 15 Risques opérationnel/stratégique 12	(%) Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit ⁵ 24 Risque de marché 15 Risques opérationnel/stratégique 61
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque social et environnemental.				

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 392 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 16 227 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 385 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

5) Comprend le risque de placement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	30 avr. 2019	31 oct. 2018
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée		
Engagements utilisés	172 889 \$	151 299 \$
Engagements non utilisés	51 380	50 797
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	154 188	137 759
Divers – hors bilan	80 694	80 502
Dérivés de gré à gré	26 113	21 621
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	485 264	441 978
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	142 287	125 368
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	342 977	316 610
Portefeuille de détail – approche fondée sur les notations internes avancée		
Engagements utilisés	254 904	259 128
Engagements non utilisés	75 378	73 954
Divers – hors bilan	313	286
ECD du portefeuille de détail, montant brut	330 595	333 368
Portefeuilles normalisés	61 247	51 983
Expositions liées à la titrisation	10 968	13 661
ECD, montant brut	888 074 \$	840 990 \$
ECD, montant net	745 787 \$	715 622 \$

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la Banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2019	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario ²	31,9 \$	31 %	71,0 \$	69 %	11,6 \$	100 %	31,9 \$	28 %	82,6 \$	72 %
Colombie-Britannique et territoires ³	11,3	27	30,8	73	4,5	100	11,3	24	35,3	76
Alberta	14,1	55	11,3	45	2,7	100	14,1	50	14,0	50
Québec	6,1	42	8,6	58	1,4	100	6,1	38	10,0	62
Provinces des Prairies / du Centre	3,9	54	3,4	46	0,8	100	3,9	48	4,2	52
Provinces de l'Atlantique	4,4	54	3,8	46	0,8	100	4,4	49	4,6	51
Portefeuille canadien ^{4, 5}	71,7	36	128,9	64	21,8	100	71,7	32	150,7	68
Portefeuille américain ⁴	-	-	1,3	100	0,1	100	-	-	1,4	100
Autre portefeuille international ⁴	-	-	2,2	100	-	-	-	-	2,2	100
Total des portefeuilles	71,7 \$	35 %	132,4 \$	65 %	21,9 \$	100 %	71,7 \$	32 %	154,3 \$	68 %
31 octobre 2018	77,0 \$	37 %	129,0 \$	63 %	22,2 \$	100 %	77,0 \$	34 %	151,2 \$	66 %

- 1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2019 et au 31 octobre 2018.
- 2) Comprend un montant de 15,6 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 47,0 G\$ (45,9 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,8 G\$ (6,9 G\$ au 31 octobre 2018) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.
- 3) Comprend un montant de 5,2 G\$ (5,6 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 21,9 G\$ (22,0 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,8 G\$ (2,8 G\$ au 31 octobre 2018) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.
- 4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.
- 5) Une tranche de 72 % (73 % au 31 octobre 2018) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2019. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2019		31 janv. 2019		30 avr. 2018		30 avr. 2019		30 avr. 2018	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario ²	64 %	67 %	63 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %
Colombie-Britannique et territoires ³	61	64	60	64	60	63	61	64	60	63
Alberta	68	71	67	71	68	72	67	71	68	72
Québec	70	74	67	72	68	72	69	73	68	72
Provinces des Prairies / du Centre	70	73	68	73	69	74	69	73	69	73
Provinces de l'Atlantique	72	74	72	74	72	73	72	74	72	73
Portefeuille canadien ⁴	65 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %
Portefeuille américain ⁴	74 %	60 %	68 %	58 %	69 %	66 %	72 %	59 %	68 %	66 %
Autre portefeuille international ⁴	71 %	négl.	73 %	négl.	73 %	négl.	72 %	négl.	73 %	négl.

- 1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.
- 2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (61 % au 31 janvier 2019 et 62 % au 30 avril 2018) et à 62 % au cours du semestre clos le 30 avril 2019 (62 % au 30 avril 2018).
- 3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 58 % (56 % au 31 janvier 2019 et 57 % au 30 avril 2018) et à 57 % au cours du semestre clos le 30 avril 2019 (57 % au 30 avril 2018).
- 4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.
négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
30 avril 2019^{1, 2}	55 %	54 %
31 octobre 2018^{1, 2}	54 %	53 %

- 1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 30 avril 2019 et le 31 octobre 2018 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 mars 2019 (exception faite de certaines régions de Vancouver, de Montréal et d'Edmonton au 31 décembre 2018) et au 30 septembre 2018. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.
- 2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 51 % (51 % au 31 octobre 2018). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 45 % (43 % au 31 octobre 2018).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements d'un autre montant que le montant contractuel minimum ou dont la fréquence est différente.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de cinq ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	De 20 à 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
30 avril 2019	- %	- %	2 %	5 %	46 %	46 %	1 %	- %
31 octobre 2018	- %	1 %	2 %	4 %	44 %	48 %	1 %	- %
Portefeuille américain								
30 avril 2019	1 %	1 %	3 %	2 %	10 %	80 %	3 %	- %
31 octobre 2018	1 %	1 %	4 %	2 %	10 %	80 %	2 %	- %
Autre portefeuille international								
30 avril 2019	7 %	13 %	24 %	24 %	19 %	13 %	- %	- %
31 octobre 2018	8 %	16 %	26 %	22 %	17 %	11 %	- %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de cinq ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	De 20 à 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
30 avril 2019	2 %	4 %	6 %	12 %	37 %	31 %	5 %	3 %
31 octobre 2018	2 %	4 %	6 %	11 %	36 %	33 %	5 %	3 %
Portefeuille américain								
30 avril 2019	2 %	4 %	12 %	10 %	13 %	54 %	4 %	1 %
31 octobre 2018	2 %	4 %	13 %	12 %	13 %	53 %	2 %	1 %
Autre portefeuille international								
30 avril 2019	7 %	14 %	24 %	24 %	18 %	12 %	1 %	- %
31 octobre 2018	7 %	16 %	25 %	22 %	17 %	11 %	1 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2019, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 24,5 G\$ (24,1 G\$ au 31 octobre 2018), et une tranche de 35 % (38 % au 31 octobre 2018) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,5 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2018) ou 1,1 % (1,3 % au 31 octobre 2018) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 3,8 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2018). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 113 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2019		31 oct. 2018	
	Expositions ¹			
De première qualité	7,16 \$	85,8 %	6,78 \$	87,3 %
De qualité inférieure	1,16	13,9	0,97	12,5
Liste de surveillance	0,02	0,2	0,01	0,1
Défaut	0,01	0,1	0,01	0,1
	8,35 \$	100,0 %	7,77 \$	100,0 %

1) L'évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés gré à gré tient compte des accords généraux de compensation, mais non des garanties.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les six mois clos le					
	30 avr. 2019			31 janv. 2019			30 avr. 2018			30 avr. 2019			30 avr. 2018		
	Prêts à la consommation		Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Total
Prêts aux entreprises et aux gouvernements															
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	626 \$	684 \$	1 310 \$	
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	27	195	222	
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	877 \$	917 \$	1 794 \$	621 \$	859 \$	1 480 \$	629 \$	845 \$	1 474 \$	621 \$	859 \$	1 480 \$	653	879	1 532
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	351 ²	488	839	428	494	922	126	498	624	779	982	1 761	170	957	1 127
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(29)	(105)	(134)	(21)	(87)	(108)	(27)	(115)	(142)	(50)	(192)	(242)	(27)	(212)	(239)
Remboursements nets	(26)	(160)	(186)	(93)	(122)	(215)	(25)	(121)	(146)	(119)	(282)	(401)	(58)	(280)	(338)
Montants radiés	(50)	(237)	(287)	(48)	(226)	(274)	(44)	(233)	(277)	(98)	(463)	(561)	(55)	(457)	(512)
Recouvrements de prêts et avances auparavant radiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	(7)	-	(7)	(9)	-	(9)	(38)	-	(38)	(16)	-	(16)	(38)	-	(38)
Prêts dépréciés acquis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	19	5	24	(1)	(1)	(2)	19	9	28	18	4	22	(5)	(4)	(9)
Solde à la fin de la période	1 135 \$	908 \$	2 043 \$	877 \$	917 \$	1 794 \$	640 \$	883 \$	1 523 \$	1 135 \$	908 \$	2 043 \$	640	883	1 523
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux															
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	191 \$	286 \$	477 \$	
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	13	(25)	(12)	
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	258 \$	266 \$	524 \$	230 \$	252 \$	482 \$	208 \$	249 \$	457 \$	230 \$	252 \$	482 \$	204	261	465
Montants radiés	(50)	(237)	(287)	(48)	(226)	(274)	(44)	(233)	(277)	(98)	(463)	(561)	(55)	(457)	(512)
Recouvrements de montants radiés au cours de périodes antérieures	5	43	48	1	49	50	3	44	47	6	92	98	6	89	95
Montant passé en charges au compte de résultat	52	198	250	81 ³	194	275	25	192	217	133	392	525	51	368	419
Intérêts courus sur prêts douteux	(7)	(4)	(11)	(2)	(4)	(6)	(3)	(3)	(6)	(9)	(8)	(17)	(6)	(5)	(11)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	25 ⁴	(1)	24	(4)	1	(3)	8	3	11	21	-	21	(3)	(4)	(7)
Solde à la fin de la période	283 \$	265 \$	548 \$	258 \$	266 \$	524 \$	197 \$	252 \$	449 \$	283 \$	265 \$	548 \$	197	252	449
Prêts douteux, montant net⁵															
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	435 \$	398 \$	833 \$	
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	14	220	234	
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	619 \$	651 \$	1 270 \$	391 \$	607 \$	998 \$	421 \$	596 \$	1 017 \$	391 \$	607 \$	998 \$	449	618	1 067
Variation nette des prêts douteux bruts	258	(9)	249	256	58	314	11	38	49	514	49	563	(13)	4	(9)
Variation nette de la provision	(25)	1	(24)	(28)	(14)	(42)	11	(3)	8	(53)	(13)	(66)	7	9	16
Solde à la fin de la période	852 \$	643 \$	1 495 \$	619 \$	651 \$	1 270 \$	443 \$	631 \$	1 074 \$	852 \$	643 \$	1 495 \$	443	631	1 074
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	0,38 %			0,33 %			0,29 %			0,38 %			0,29 %		

- À compter du 1^{er} novembre 2017, tous les prêts en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat sont automatiquement classés comme prêts douteux de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, à l'exception des prêts sur cartes de crédit qui sont classés à titre de prêts douteux et radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsqu'un avis de faillite est émis, une proposition de règlement est faite ou des services de crédit-conseil sont demandés, selon la première éventualité. La détermination de la dépréciation était généralement la même en vertu de l'IAS 39, sauf en ce qui concerne i) les prêts hypothécaires à l'habitation garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou un organisme du gouvernement canadien qui n'étaient classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles étaient en souffrance depuis 365 jours, et ii) les prêts hypothécaires à l'habitation garantis ou assurés par un assureur privé, ou les prêts qui étaient entièrement garantis et en voie de recouvrement n'étaient pas classés comme prêts douteux jusqu'à ce que les paiements exigibles soient en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Comprennent les expositions liées aux entreprises et aux gouvernements non utilisées, considérées douteuses au trimestre précédent et financées au trimestre considéré.
- Compte non tenu d'un montant de 20 M\$ au titre de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux aux entreprises, des facilités de crédit gouvernementales inutilisées et d'autres expositions hors bilan.
- Comprennent une provision pour pertes sur créances de 20 M\$ au titre des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements non utilisées, considérées douteuses au trimestre précédent et financées au trimestre considéré, sans autre incidence sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.
- À compter du 1^{er} novembre 2017, les prêts douteux nets sont des prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade. Dans les périodes précédentes, les prêts douteux nets se calculaient en déduisant des prêts douteux bruts la provision individuelle et la tranche de la provision collective relative aux prêts douteux, qui étaient généralement des prêts en souffrance depuis 90 jours.

s. o. Sans objet.

Prêts douteux bruts

Au 30 avril 2019, les prêts douteux bruts s'élevaient à 2 043 M\$, soit une hausse de 520 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services publics, du commerce au détail et de gros, des services aux entreprises au Canada, des institutions financières et de l'immobilier et de la construction, d'une hausse des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les réductions liées à CIBC FirstCaribbean et à un remboursement dans le secteur du pétrole et du gaz.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 249 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, compte tenu surtout des hausses enregistrées dans les secteurs des services publics, de l'immobilier et de la construction, du pétrole et du gaz, de la fabrication et des services aux entreprises, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant. La hausse enregistrée dans le secteur des services publics découle essentiellement du financement d'un engagement non utilisé et considéré douteux auparavant, sans incidence sur la dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre considéré. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des réductions dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux ainsi que par des réductions liées à CIBC First Caribbean.

46 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels et aux secteurs des services aux entreprises et de détail et de gros.

37 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs des services publics, de l'immobilier et de la construction, du pétrole et du gaz, et des institutions financières.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux portefeuilles de prêts personnels et au secteur de l'immobilier et de la construction.

Provision pour pertes sur prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est chiffrée à 548 M\$, soit une hausse de 99 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services aux entreprises, du commerce au détail et de gros et des institutions financières, d'une hausse au titre du portefeuille des prêts à la consommation au Canada et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 24 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, du fait surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services aux entreprises, du pétrole et du gaz, et de l'immobilier et de la construction aux États-Unis, ainsi que de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution dans le secteur des services publics attribuable à la radiation de la provision pour un prêt douteux existant qui a été vendu et dont le règlement est prévu au cours de la deuxième moitié de 2019, et par une baisse liée à CIBC First Caribbean.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Europe

Le tableau suivant présente nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes en Europe, environ 45 % (46 % au 31 octobre 2018) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA attribuée par Moody's Investors Service, Inc. (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P).

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2019	Expositions directes						
	Capitalisées				Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	- \$	550 \$	160 \$	710 \$	- \$	1 \$	1 \$
Belgique	18	-	7	25	-	-	-
Finlande	-	-	542	542	82	-	82
France	84	30	156	270	134	14	148
Allemagne	186	1 025	841	2 052	154	33	187
Grèce	1	-	-	1	-	-	-
Hongrie	-	-	1	1	-	-	-
Irlande	63	-	154	217	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	6	-	1 573	1 579	-	-	-
Pays-Bas	376	451	260	1 087	146	75	221
Espagne	1	-	9	10	-	11	11
Total pour les pays de la zone euro	735 \$	2 056 \$	3 703 \$	6 494 \$	516 \$	134 \$	650 \$
République tchèque	- \$	- \$	8 \$	8 \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	5	-	56	61	-	77	77
Guernesey	11	-	-	11	-	-	-
Norvège	-	215	459	674	619	-	619
Pologne	-	-	1	1	83	-	83
Suède	35	427	180	642	163	-	163
Suisse	304	-	58	362	1	-	1
Turquie	-	-	32	32	-	-	-
Royaume-Uni	1 033	611	1 374	3 018	3 508	286	3 794
Total pour les pays hors de la zone euro	1 388 \$	1 253 \$	2 168 \$	4 809 \$	4 374 \$	363 \$	4 737 \$
Total pour l'Europe	2 123 \$	3 309 \$	5 871 \$	11 303 \$	4 890 \$	497 \$	5 387 \$
31 octobre 2018	1 821 \$	2 686 \$	3 649 \$	8 156 \$	4 472 \$	482 \$	4 954 \$

Expositions directes (suite)

Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 30 avril 2019	Expositions directes						Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties détenues ²	Expositions nettes (C)	
Autriche	- \$	1 \$	- \$	1 \$	- \$	1 \$	712 \$
Belgique	-	-	5	5	5	-	25
Finlande	-	-	60	60	50	10	634
France	23	-	2 468	2 491	2 463	28	446
Allemagne	17	-	915	932	878	54	2 293
Grèce	-	-	-	-	-	-	1
Hongrie	-	-	-	-	-	-	1
Irlande	-	-	6 342	6 342	6 259	83	300
Italie	-	-	1	1	1	-	-
Luxembourg	-	-	611	611	560	51	1 630
Pays-Bas	49	-	68	117	66	51	1 359
Espagne	-	-	15	15	15	-	21
Total pour les pays de la zone euro	89 \$	1 \$	10 485 \$	10 575 \$	10 297 \$	278 \$	7 422 \$
République tchèque	- \$	1 256 \$	- \$	1 256 \$	1 197 \$	59 \$	67 \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	138
Guernesey	-	-	-	-	-	-	11
Norvège	-	480	-	480	480	-	1 293
Pologne	-	-	-	-	-	-	84
Suède	9	-	115	124	115	9	814
Suisse	4	-	4 127	4 131	4 046	85	448
Turquie	-	-	-	-	-	-	32
Royaume-Uni	660	162	7 687	8 509	7 779	730	7 542
Total pour les pays hors de la zone euro	673 \$	1 898 \$	11 929 \$	14 500 \$	13 617 \$	883 \$	10 429 \$
Total pour l'Europe	762 \$	1 899 \$	22 414 \$	25 075 \$	23 914 \$	1 161 \$	17 851 \$
31 octobre 2018	686 \$	1 568 \$	20 762 \$	23 016 \$	21 270 \$	1 746 \$	14 856 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 0,8 G\$ (0,8 G\$ au 31 octobre 2018), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 23,1 G\$ (20,5 G\$ au 31 octobre 2018), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Nous avons également des expositions indirectes à des entités européennes de 573 M\$ (465 M\$ au 31 octobre 2018) puisque nous avons reçu de contreparties qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos transactions de dérivés et de nos activités d'emprunts de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur une activité choisie dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 63 du Rapport annuel 2018.

Prêts immobiliers aux États-Unis

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets qui offre du crédit à des clients du marché intermédiaire. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 30 avril 2019, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 82 M\$ (41 M\$ au 31 octobre 2018).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2019				31 oct. 2018				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché				
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 178 \$	-	1 985 \$	2 193 \$	4 380 \$	-	2 340 \$	2 040 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 229	395	9 834	-	13 311	96	13 215	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	121 547	48 041	73 506	-	101 664	49 784	51 880	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 279	-	5 279	-	5 488	-	5 488	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	48 806	-	48 806	-	43 450	-	43 450	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 396	-	207 396	-	207 749	-	207 749	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	43 113	-	43 113	-	43 058	-	43 058	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 645	-	12 645	-	12 673	-	12 673	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	121 815	19 065 ¹	102 750	-	109 555	15 730 ¹	93 825	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 751)	-	(1 751)	-	(1 639)	-	(1 639)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	22 103	20 199 ²	1 904	-	21 431	19 132 ²	2 299	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 727	-	9 727	-	10 265	-	10 265	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	29 022	1 149	16 826	11 047	25 714	561	15 474	9 679	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	634 109 \$	88 849 \$	532 020 \$	13 240 \$	597 099 \$	85 303 \$	500 077 \$	11 719 \$	
Dépôts	477 540 \$	457 ³	431 446 \$	45 637 \$	461 015 \$	507 ³	414 051 \$	46 457 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 188	13 561	627	-	13 782	13 731	51	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 888	-	1 888	-	2 731	-	2 731	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	49 508	-	49 508	-	30 840	-	30 840	-	de taux d'intérêt
Dérivés	22 839	20 784 ²	2 055	-	20 973	19 013 ²	1 960	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 745	-	9 745	-	10 296	-	10 296	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	17 017	1 690	7 724	7 603	18 266	2 051	8 527	7 688	de taux d'intérêt
Titres secondaires	4 171	-	4 171	-	4 080	-	4 080	-	de taux d'intérêt
	596 896 \$	36 492 \$	507 164 \$	53 240 \$	561 983 \$	35 302 \$	472 536 \$	54 145 \$	

1) Exclut des prêts de 80 M\$ (39 M\$ au 31 octobre 2018) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut les dérivés liés aux activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2019 a diminué de 0,2 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison d'une diminution du risque lié aux actions, en partie contrebalancée par une hausse du risque lié aux marchandises, du risque spécifique de la dette, du risque de taux d'intérêt et du risque de change.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2019 a diminué de 6,9 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de la baisse des risques liés aux actions, du risque spécifique à la dette et du risque lié aux écarts de taux, en partie contrebalancée par une hausse du risque de change et de taux d'intérêt. La baisse des risques découle essentiellement du positionnement au sein du portefeuille de négociation. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 2 septembre 2008 au 31 août 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2019 ont progressé de 12,8 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la mise en place des améliorations apportées au modèle au cours du trimestre considéré.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019				31 janv. 2019				30 avr. 2018	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	6,5 \$	2,8 \$	4,6 \$	4,2 \$	4,5 \$	4,1 \$	5,3 \$	4,1 \$	4,1 \$	4,3 \$
Risque d'écart de taux	1,7	0,9	1,4	1,3	1,1	1,3	1,4	1,0	1,3	0,9
Risque lié aux actions	7,3	1,7	1,8	3,2	2,7	3,5	2,4	3,3	3,4	2,9
Risque de change	2,5	0,7	1,2	1,4	1,5	1,3	2,7	2,0	1,4	2,2
Risque lié aux marchandises	2,4	1,1	2,1	1,8	1,3	1,4	1,5	1,7	1,6	2,1
Risque spécifique de la dette	2,1	1,4	1,6	1,7	1,6	1,5	1,6	1,5	1,6	1,4
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(8,8)	(8,5)	(7,7)	(7,8)	(9,1)	(7,9)	(8,2)	(8,3)
Total de la VAR (mesure de un jour)	8,2 \$	3,6 \$	3,9 \$	5,1 \$	5,0 \$	5,3 \$	5,8 \$	5,7 \$	5,2 \$	5,5 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019				31 janv. 2019				30 avr. 2018	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	37,0 \$	8,9 \$	15,8 \$	18,5 \$	17,6 \$	15,8 \$	16,3 \$	14,8 \$	17,1 \$	18,2 \$
Risque d'écart de taux	17,1	10,7	13,5	13,5	10,0	13,6	13,4	9,7	13,5	8,0
Risque lié aux actions	6,7	1,4	1,5	2,9	3,4	5,2	3,5	4,0	4,0	3,0
Risque de change	26,8	0,6	16,7	10,3	8,2	7,3	5,0	7,0	8,8	6,8
Risque lié aux marchandises	4,1	1,7	3,5	2,7	2,3	2,6	1,9	2,8	2,7	2,9
Risque spécifique de la dette	7,2	4,5	5,3	5,4	5,9	6,0	5,0	4,4	5,7	3,8
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(46,8)	(42,1)	(36,7)	(32,4)	(30,0)	(26,3)	(37,1)	(29,8)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	22,4 \$	3,5 \$	9,5 \$	11,2 \$	10,7 \$	18,1 \$	15,1 \$	16,4 \$	14,7 \$	12,9 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019				31 janv. 2019				30 avr. 2018	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	214,8 \$	175,9 \$	200,2 \$	194,9 \$	180,9 \$	193,8 \$	137,0 \$	147,9 \$	194,4 \$	131,8 \$
Risque de migration	88,8	55,8	80,5	69,0	67,2	57,3	69,5	56,8	63,1	61,3
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)¹	301,5 \$	236,3 \$	280,7 \$	263,9 \$	248,1 \$	251,1 \$	206,5 \$	204,7 \$	257,5 \$	193,1 \$

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) ne sont pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

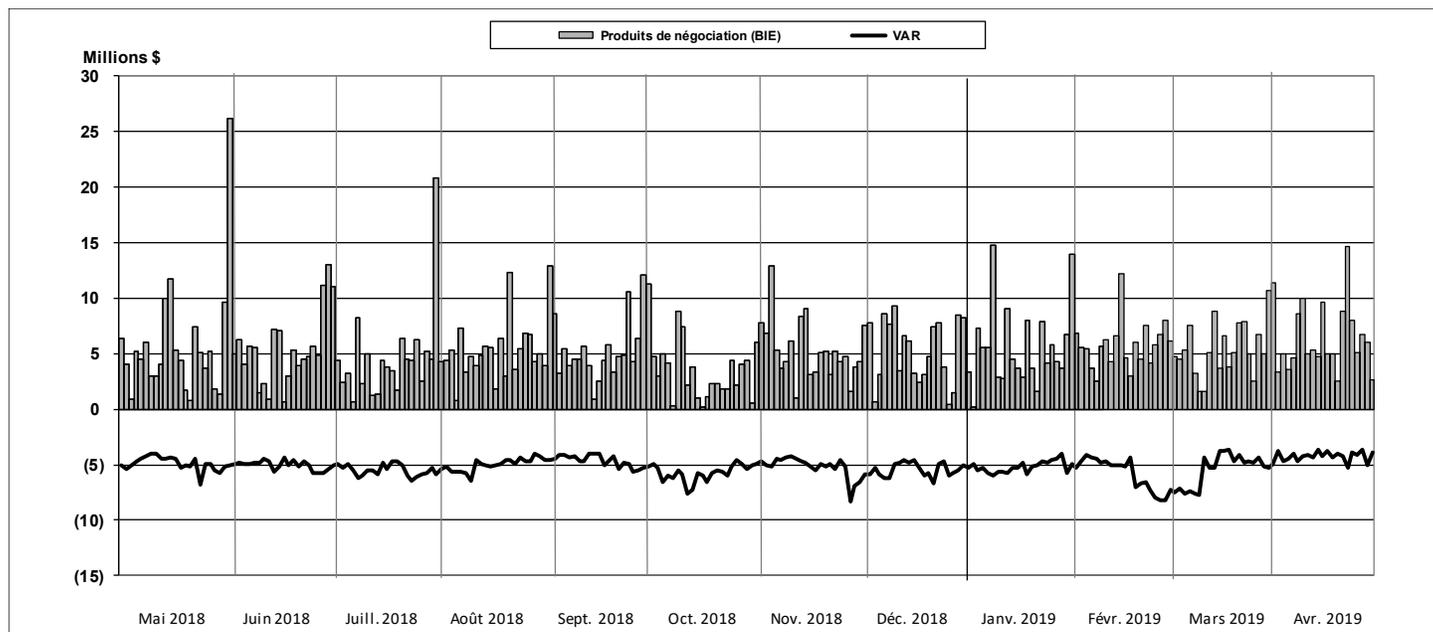
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 14,6 M\$, a été enregistré le 23 avril 2019. Il est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés de taux d'intérêt. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,9 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,7 M\$.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Exclut certains rajustements de prix de cession interne de fin de mois et autres rajustements divers.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement des engagements hypothécaires et du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des dépôts sans échéance et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), au	30 avr. 2019		31 janv. 2019		30 avr. 2018	
	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	289 \$	18 \$	241 \$	50 \$	200 \$	17 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(455)	(215)	(418)	(286)	(346)	(250)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(346)	(30)	(301)	(64)	(277)	(52)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	348	72	333	78	270	263

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des activités commerciales de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
30 avr. 2019	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 407 \$	- \$	14 407 \$	781 \$	13 626 \$
	Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	84 063	78 598	162 661	90 102	72 559
	Autres titres de créance	6 242	2 394	8 636	1 965	6 671
	Titres de participation	28 136	20 921	49 057	24 898	24 159
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	45 129	662	45 791	12 390	33 401
	Autres actifs liquides²	8 595	433	9 028	8 176	852
		186 572 \$	103 008 \$	289 580 \$	138 312 \$	151 268 \$
31 oct. 2018	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 691 \$	- \$	17 691 \$	686 \$	17 005 \$
	Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	67 478	74 933	142 411	75 431	66 980
	Autres titres de créance	6 684	2 092	8 776	1 240	7 536
	Titres de participation	25 018	20 641	45 659	27 859	17 800
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	39 465	834	40 299	10 182	30 117
	Autres actifs liquides²	6 500	1 598	8 098	6 621	1 477
		162 836 \$	100 098 \$	262 934 \$	122 019 \$	140 915 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs figurant au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, au	30 avr. 2019	31 oct. 2018
CIBC (société mère)	115 315 \$	99 486 \$
Filiales canadiennes	8 107	15 988
Filiales étrangères	27 846	25 441
	151 268 \$	140 915 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 10,4 G\$ depuis le 31 octobre 2018, en raison surtout des activités commerciales régulières, notamment de la croissance des dépôts.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, au		Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
		Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
30 avr. 2019	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	781 \$	13 626 \$	- \$	14 407 \$
	Valeurs mobilières	115 759	276	106 045	-	222 080
	Prêts, nets de la provision³	2 000	39 465	36 379	303 862	381 706
	Autres actifs	5 971	-	1 147	53 734	60 852
		123 730 \$	40 522 \$	157 197 \$	357 596 \$	679 045 \$
31 oct. 2018	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	686 \$	17 005 \$	- \$	17 691 \$
	Valeurs mobilières	104 039	130	96 021	-	200 190
	Prêts, nets de la provision³	1 600	44 553	33 499	292 507	372 159
	Autres actifs	5 071	-	251	52 088	57 410
		110 710 \$	45 369 \$	146 776 \$	344 595 \$	647 450 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits pour le LCR et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2019	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	115 562 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	156 104 \$	10 455
3 Dépôts stables	73 652	2 210
4 Dépôts moins stables	82 452	8 245
5 Financement de gros non garanti, dont :	133 236	62 471
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	48 938	11 746
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	65 730	32 157
8 Dettes non garanties	18 568	18 568
9 Financement de gros garanti	s. o.	6 844
10 Exigences supplémentaires, dont :	93 586	24 603
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10 195	6 253
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	3 714	3 714
13 Facilités de crédit et de liquidité	79 677	14 636
14 Autres obligations de financement contractuelles	2 824	2 824
15 Autres obligations de financement conditionnelles	283 164	5 179
16 Total des sorties de trésorerie	668 914	112 376
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	64 524	9 196
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	16 917	9 125
19 Autres entrées de trésorerie	7 820	7 820
20 Total des entrées de trésorerie	89 261 \$	26 141 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	115 562 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	86 235 \$
23 LCR	s. o.	134 %
En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 janvier 2019		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	111 928 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	85 601 \$
26 LCR	s. o.	131 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 30 avril 2019, notre LCR moyen avait augmenté par rapport à celui du trimestre précédent, passant de 131 % à 134 %, en raison surtout d'une augmentation des HQLA.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies assorties de marchés des changes larges et fungibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer son bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 174,7 G\$ au 30 avril 2019 (163,9 G\$ au 31 octobre 2018). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification au titre du financement dans de nouveaux produits et d'éventuels secteurs de placement afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles des sources de financement de gros de la CIBC, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 30 avril 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	3 504 \$	89 \$	120 \$	58 \$	3 771 \$	- \$	- \$	3 771 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	8 852	11 479	17 736	14 534	52 601	612	406	53 619
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	861	1 766	2 716	700	6 043	-	-	6 043
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	1 175	3 536	2 214	6 335	13 260	8 897	22 343	44 500
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	288	-	288	-	-	288
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	510	584	1 310	2 404	2 124	12 386	16 914
Titrisation de créances hypothécaires	-	-	1 504	1 502	3 006	2 913	11 391	17 310
Obligations sécurisées	-	-	737	1 340	2 077	796	-	2 873
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	4 171	4 171
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	4	804	40	20	868	-	5	873
	14 396 \$	18 184 \$	25 939 \$	25 799 \$	84 318 \$	15 342 \$	50 702 \$	150 362 \$
Dont :								
Garanti	- \$	510 \$	2 825 \$	4 152 \$	7 487 \$	5 833 \$	23 777 \$	37 097 \$
Non garanti	14 396	17 674	23 114	21 647	76 831	9 509	26 925	113 265
	14 396 \$	18 184 \$	25 939 \$	25 799 \$	84 318 \$	15 342 \$	50 702 \$	150 362 \$
31 octobre 2018	12 815 \$	18 208 \$	20 495 \$	29 167 \$	80 685 \$	17 421 \$	52 711 \$	150 817 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

Le tableau ci-après présente les financements de gros de la CIBC répartis par devises :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2019		31 oct. 2018	
\$ CA	51,5 \$	34 %	49,6 \$	33 %
\$ US	77,9	52	80,8	54
Divers	21,0	14	20,4	13
	150,4 \$	100 %	150,8 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des cas graves de situation de crise pouvant tarir les liquidités. Le financement de gros peut présenter un risque de remboursement plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 30 avril 2019	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA-	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang ²	AA	AA-	Aa2	A+
Créances de premier rang ³	AA(bas)	AA-	A2	BBB+
Titres secondaires	A(élevé)	A+	Baa1	BBB+
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A(bas)	A+	Baa1	BBB
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-3(élevé)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's, note de crédit de l'émetteur attribuée par S&P, et note de contrepartie à des dérivés et de défaut de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch.

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

4) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de FPUNV conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2019	31 oct. 2018.
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2 ¹
Baisse de trois crans	0,3	0,3 ¹

1) Retraité.

Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité

La ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF est entrée en vigueur en 2015. Elle s'inspire des normes de liquidité du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités, dont celui du BSIF à l'égard des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilise la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié sa ligne directrice définitive sur le NSFR. En avril 2019, le BSIF a publié une mise à jour des lignes directrices sur le NSFR par suite d'une consultation publique et avec des participants du secteur, pour fournir des précisions sur la mise en œuvre du NSFR et son application dans le secteur canadien des services financiers. Les BISN devront se conformer aux lignes directrices à jour sur le NSFR à compter de janvier 2020 et les informations pertinentes devront être publiées à compter du premier trimestre de 2021.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois les rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 30 avril 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 178 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 178 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 229	-	-	-	-	-	-	-	-	10 229
Valeurs mobilières	3 812	3 199	2 681	2 234	3 577	8 901	39 037	29 421	28 685	121 547
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 279	-	-	-	-	-	-	-	-	5 279
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	26 457	15 231	4 189	826	102	2 001	-	-	-	48 806
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 813	6 814	10 961	10 456	11 465	52 362	103 466	8 620	439	207 396
Prêts personnels	561	623	787	945	1 216	208	1 985	2 494	34 294	43 113
Cartes de crédit	266	531	797	796	797	3 186	6 272	-	-	12 645
Entreprises et gouvernements	14 166	3 970	3 930	4 583	4 624	17 580	39 579	14 441	18 942	121 815
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 751)	(1 751)
Dérivés	1 542	1 897	1 350	2 180	932	2 241	4 409	7 552	-	22 103
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 874	784	67	2	-	-	-	-	-	9 727
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	29 022	29 022
	78 177 \$	33 049 \$	24 762 \$	22 022 \$	22 713 \$	86 479 \$	194 748 \$	62 528 \$	109 631 \$	634 109 \$
31 octobre 2018	71 919 \$	28 094 \$	22 273 \$	28 495 \$	19 833 \$	83 405 \$	187 178 \$	53 821 \$	102 081 \$	597 099 \$
Passif										
Dépôts ¹	26 488 \$	30 142 \$	40 371 \$	33 914 \$	26 055 \$	25 999 \$	50 986 \$	9 234 \$	234 351 \$	477 540 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 188	-	-	-	-	-	-	-	-	14 188
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 888	-	-	-	-	-	-	-	-	1 888
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	47 027	2 315	161	5	-	-	-	-	-	49 508
Dérivés	1 400	1 967	1 609	1 681	1 045	2 893	3 841	8 403	-	22 839
Acceptations	8 892	784	67	2	-	-	-	-	-	9 745
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	17 017	17 017
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	4 171	-	4 171
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	37 213	37 213
	99 883 \$	35 208 \$	42 208 \$	35 602 \$	27 100 \$	28 892 \$	54 827 \$	21 808 \$	288 581 \$	634 109 \$
31 octobre 2018	78 258 \$	33 933 \$	36 399 \$	32 776 \$	27 726 \$	29 779 \$	56 793 \$	19 607 \$	281 828 \$	597 099 \$

1) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 174,7 G\$ (163,9 G\$ au 31 octobre 2018), dont 162,9 G\$ (153,2 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 11,8 G\$ (10,7 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 288,0 G\$ (282,7 G\$ au 31 octobre 2018), dont 210,3 G\$ (211,9 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 77,7 G\$ (70,8 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays; et des dépôts bancaires totalisant 14,8 G\$ (14,4 G\$ au 31 octobre 2018), dont 6,1 G\$ (5,9 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 8,7 G\$ (8,5 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements au titre du crédit (montants notionnels). Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements soient effectués.

En millions de dollars, au 30 avril 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	37 033 \$	5 275 \$	4 559 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	46 867 \$
Engagements de crédit inutilisés	1 123	5 982	2 730	1 892	2 878	14 026	48 802	2 451	154 559	234 443
Facilités de garantie de liquidité	440	332	741	8 645	186	443	-	13	-	10 800
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	2 458	2 042	1 751	4 086	1 830	555	963	113	-	13 798
Lettres de crédit documentaires et commerciales	76	55	72	22	25	-	1	-	-	251
	41 130 \$	13 686 \$	9 853 \$	14 645 \$	4 919 \$	15 024 \$	49 766 \$	2 577 \$	154 559 \$	306 159 \$
31 octobre 2018	43 053 \$	22 587 \$	11 367 \$	6 716 \$	4 879 \$	11 622 \$	47 445 \$	2 449 \$	150 139 \$	300 257 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 119,8 G\$ (116,5 G\$ au 31 octobre 2018).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,9 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2018) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	42 \$	85 \$	126 \$	126 \$	125 \$	511 \$	1 303 \$	3 333 \$	5 651 \$
Obligations d'achat ¹	125	226	217	165	168	453	637	104	2 095
Cotisations de retraite ²	100	-	-	-	-	-	-	-	100
Engagements de prise ferme	251	-	-	-	-	-	-	-	251
Engagements d'investissement	-	-	4	1	4	2	4	204	219
	518 \$	311 \$	347 \$	292 \$	297 \$	966 \$	1 944 \$	3 641 \$	8 316 \$
31 octobre 2018	331 \$	304 \$	370 \$	347 \$	342 \$	970 \$	1 964 \$	3 751 \$	8 379 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de processus et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque social et environnemental. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 76 à 78 du Rapport annuel 2018.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2018 et pour l'exercice clos à cette date, hormis le fait que, depuis le 1^{er} novembre 2018, la CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, tel qu'il a été décrit à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et faisons des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 79 à 84 de notre Rapport annuel 2018 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nos méthodes comptables critiques et estimations n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis la publication de notre Rapport annuel 2018.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires et à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2018.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des indices de taux d'intérêt

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)) sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021; par conséquent, cet indice de référence et d'autres indices pourraient disparaître après cette date. Les pressions exercées par cette réforme pourraient faire en sorte que les indices de référence actuels disparaissent complètement, dégagent des rendements différents de ceux enregistrés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains indices de référence et d'y contribuer ou pourraient avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Par conséquent, cette incertitude relative aux indices de référence pertinents pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur ou le rendement du marché de la négociation des contrats liés à ces indices. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2019 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2019, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2018. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 171 du Rapport annuel 2018.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

42	Bilan consolidé
43	Compte de résultat consolidé
44	État du résultat global consolidé
45	État des variations des capitaux propres consolidé
46	Tableau des flux de trésorerie consolidé
47	Note des états financiers consolidés intermédiaires

47	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	62	Note 8	–	Avantages postérieurs à l'emploi
49	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	62	Note 9	–	Impôt sur le résultat
53	Note 3	–	Transactions importantes	63	Note 10	–	Résultat par action
53	Note 4	–	Valeurs mobilières	63	Note 11	–	Passifs éventuels et provisions
55	Note 5	–	Prêts	64	Note 12	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
60	Note 6	–	Dépôts	64	Note 13	–	Informations sectorielles
60	Note 7	–	Capital-actions				

Bilan consolidé

	30 avr. 2019	31 oct. 2018
Non audité, en millions de dollars canadiens, au		
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 178 \$	4 380 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 229	13 311
Valeurs mobilières (note 4)	121 547	101 664
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 279	5 488
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	48 806	43 450
Prêts (note 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 396	207 749
Prêts personnels	43 113	43 058
Cartes de crédit	12 645	12 673
Entreprises et gouvernements	121 815	109 555
Provision pour pertes sur créances	(1 751)	(1 639)
	383 218	371 396
Divers		
Dérivés	22 103	21 431
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 727	10 265
Terrains, bâtiments et matériel	1 786	1 795
Goodwill	5 643	5 564
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 929	1 945
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	553	526
Actifs d'impôt différé	534	601
Autres actifs	18 577	15 283
	60 852	57 410
	634 109 \$	597 099 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 6)		
Particuliers	174 662 \$	163 879 \$
Entreprises et gouvernements	250 986	240 149
Banques	14 795	14 380
Emprunts garantis	37 097	42 607
	477 540	461 015
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	14 188	13 782
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 888	2 731
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	49 508	30 840
Divers		
Dérivés	22 839	20 973
Acceptations	9 745	10 296
Passifs d'impôt différé	40	43
Autres passifs	16 977	18 223
	49 601	49 535
Titres secondaires	4 171	4 080
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 7)	2 575	2 250
Actions ordinaires (note 7)	13 443	13 243
Surplus d'apport	125	136
Résultats non distribués	19 793	18 537
Cumul des autres éléments du résultat global	1 094	777
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	37 030	34 943
Participations ne donnant pas le contrôle	183	173
Total des capitaux propres	37 213	35 116
	634 109 \$	597 099 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019 ¹	31 janv. 2019 ¹	30 avr. 2018 ¹	30 avr. 2019 ¹	30 avr. 2018 ¹
Produits d'intérêts (note 12)					
Prêts	3 875 \$	4 013 \$	3 314 \$	7 888 \$	6 539 \$
Valeurs mobilières	697	655	591	1 352	1 074
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	357	364	260	721	470
Dépôts auprès d'autres banques	96	92	64	188	130
	5 025	5 124	4 229	10 149	8 213
Charges d'intérêts (note 12)					
Dépôts	2 123	2 142	1 451	4 265	2 729
Valeurs vendues à découvert	76	71	64	147	130
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	312	258	191	570	312
Titres secondaires	45	47	44	92	82
Divers	9	10	3	19	11
	2 565	2 528	1 753	5 093	3 264
Produits nets d'intérêts	2 460	2 596	2 476	5 056	4 949
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	155	103	90	258	191
Frais sur les dépôts et les paiements	221	227	215	448	437
Commissions sur crédit	232	229	210	461	420
Honoraires d'administration de cartes	114	117	127	231	257
Honoraires de gestion de placements et de garde	314	315	304	629	605
Produits tirés des fonds communs de placement	396	393	399	789	808
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	109	112	107	221	217
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	75	83	87	158	183
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	237	176	122	413	260
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	19	4	24	23	32
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	70	91	79	161	180
Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	23	22	29	45	58
Divers	117	97	107	214	238
	2 082	1 969	1 900	4 051	3 886
Total des produits	4 542	4 565	4 376	9 107	8 835
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	255	338	212	593	365
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 421	1 400	1 414	2 821	2 875
Frais d'occupation	222	220	212	442	429
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	461	444	418	905	834
Communications	81	75	82	156	160
Publicité et expansion des affaires	90	81	77	171	149
Honoraires	51	49	47	100	100
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	24	32	22	56	50
Divers (note 3)	238	459	245	697	498
	2 588	2 760	2 517	5 348	5 095
Résultat avant impôt sur le résultat	1 699	1 467	1 647	3 166	3 375
Impôt sur le résultat (note 9)	351	285	328	636	728
Résultat net	1 348 \$	1 182 \$	1 319 \$	2 530 \$	2 647 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 \$	4 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	28 \$	23 \$	24 \$	51 \$	42 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 313	1 155	1 289	2 468	2 594
Résultat net applicable aux actionnaires	1 341 \$	1 178 \$	1 313 \$	2 519 \$	2 636 \$
Résultat par action (en dollars) (note 10)					
de base	2,96 \$	2,61 \$	2,90 \$	5,56 \$	5,86 \$
dilué	2,95	2,60	2,89	5,55	5,84
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,40	1,36	1,33	2,76	2,63

1) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 4,6 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (4,7 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et 3,9 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018) et de 9,2 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (7,5 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Résultat net	1 348 \$	1 182 \$	1 319 \$	2 530 \$	2 647 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	616	(66)	1 422	550	(140)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture des investissements dans des établissements à l'étranger	(333)	38	(886)	(295)	94
	283	(28)	536	255	(46)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	50	98	(43)	148	(87)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(14)	(6)	(18)	(20)	(25)
	36	92	(61)	128	(112)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	55	44	(75)	99	(21)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(13)	(1)	36	(14)	(12)
	42	43	(39)	85	(33)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(8)	(135)	(5)	(143)	102
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(6)	10	1	4	(2)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(3)	2	4	(1)	18
Total des autres éléments du résultat global¹	344	(16)	436	328	(73)
Résultat global	1 692 \$	1 166 \$	1 755 \$	2 858 \$	2 574 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 \$	4 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Porteurs d'actions privilégiées	28 \$	23 \$	24 \$	51 \$	42 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 657	1 139	1 725	2 796	2 521
Résultat global applicable aux actionnaires	1 685 \$	1 162 \$	1 749 \$	2 847 \$	2 563 \$

1) Comprend des profits de 18 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (profits de 13 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et pertes de 10 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018) et des profits de 31 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (pertes de 12 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(4) \$	- \$	(44) \$	(4) \$	4 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture des investissements dans des établissements à l'étranger	4	(2)	117	2	(3)
	-	(2)	73	(2)	1
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(2)	(18)	8	(20)	12
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	5	2	6	7	7
	3	(16)	14	(13)	19
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(20)	(16)	27	(36)	7
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	5	1	(13)	6	5
	(15)	(15)	14	(30)	12
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	3	42	2	45	(38)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	2	(4)	-	(2)	1
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	1	-	(2)	1	(6)
	(6) \$	5 \$	101 \$	(1) \$	(11) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Actions privilégiées (note 7)					
Solde au début de la période	2 575 \$	2 250 \$	2 246 \$	2 250 \$	1 797 \$
Émission d'actions privilégiées	-	325	-	325	450
Actions autodétenues	-	-	2	-	1
Solde à la fin de la période	2 575 \$	2 575 \$	2 248 \$	2 575 \$	2 248 \$
Actions ordinaires (note 7)					
Solde au début de la période	13 350 \$	13 243 \$	13 070 \$	13 243 \$	12 548 \$
Émission dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank	-	-	-	-	194
Émission dans le cadre de l'acquisition de Wellington Financial	-	-	-	-	47
Autre émission d'actions ordinaires	96	104	89	200	367
Actions autodétenues	(3)	3	7	-	10
Solde à la fin de la période	13 443 \$	13 350 \$	13 166 \$	13 443 \$	13 166 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	131 \$	136 \$	135 \$	136 \$	137 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	5	4	9	9	14
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(11)	(9)	(4)	(20)	(14)
Divers	-	-	(3)	-	-
Solde à la fin de la période	125 \$	131 \$	137 \$	125 \$	137 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période avant les modifications de méthodes comptables	s. o.	18 537 \$	s. o.	18 537 \$	16 101 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	(144)
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 au 1 ^{er} novembre 2018 (note 1)	s. o.	6	s. o.	6	s. o.
Solde au début de la période après les modifications de méthodes comptables	19 101 \$	18 543 \$	16 701 \$	18 543 \$	15 957 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 341	1 178	1 313	2 519	2 636
Dividendes					
Actions privilégiées	(28)	(23)	(24)	(51)	(42)
Actions ordinaires	(621)	(603)	(591)	(1 224)	(1 165)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés des autres éléments du résultat global	2	9	16	11	33
Divers ¹	(2)	(3)	(3)	(5) ¹	(7)
Solde à la fin de la période	19 793 \$	19 101 \$	17 412 \$	19 793 \$	17 412 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	996 \$	1 024 \$	156 \$	1 024 \$	738 \$
Variation nette de l'écart de change	283	(28)	536	255	(46)
Solde à la fin de la période	1 279 \$	996 \$	692 \$	1 279 \$	692 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG					
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	60 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	(28)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	(47) \$	(139) \$	(19) \$	(139) \$	32
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	36	92	(61)	128	(112)
Solde à la fin de la période	(11) \$	(47) \$	(80) \$	(11) \$	(80) \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	25 \$	(18) \$	39 \$	(18) \$	33 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	42	43	(39)	85	(33)
Solde à la fin de la période	67 \$	25 \$	- \$	67 \$	- \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(278) \$	(143) \$	(262) \$	(143) \$	(369) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(8)	(135)	(5)	(143)	102
Solde à la fin de la période	(286) \$	(278) \$	(267) \$	(286) \$	(267) \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	(2) \$	(12) \$	(13) \$	(12) \$	(10) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(6)	10	1	4	(2)
Solde à la fin de la période	(8) \$	(2) \$	(12) \$	(8) \$	(12) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	85 \$
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	58 \$	65 \$	82 \$	65 \$	85 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG (Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués ²	(3)	2	4	(1)	18
Solde à la fin de la période	53 \$	58 \$	70 \$	53 \$	70 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	1 094 \$	752 \$	403 \$	1 094 \$	403 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	202 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	(4)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	174 \$	173 \$	187 \$	173 \$	198
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	7	4	6	11	11
Dividendes	(2)	(2)	(21)	(4)	(25)
Divers	4	(1)	8	3	(4)
Solde à la fin de la période	183 \$	174 \$	180 \$	183 \$	180 \$
Capitaux propres à la fin de la période	37 213 \$	36 083 \$	33 546 \$	37 213 \$	33 546 \$

¹ Comprend la comptabilisation de reports en avant de pertes au titre d'écarts de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger de la CIBC qui avaient été reclassés dans les résultats non distribués au moment de notre transition aux IFRS en 2012.

² Comprend un montant de néant reclassé dans les résultats non distribués pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et profits de 8 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018) et un montant de néant pour le semestre clos le 30 avril 2019 (18 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des contreparties comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

s. o. Sans objet.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 348 \$	1 182 \$	1 319 \$	2 530 \$	2 647 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	255	338	212	593	365
Amortissement et perte de valeur ¹	178	171	162	349	328
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	5	4	9	9	14
Impôt différé	85	-	22	85	110
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(19)	(4)	(24)	(23)	(32)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(1)	-	(3)	(1)	(12)
Autres éléments hors caisse, montant net	(181)	(184)	(136)	(365)	(223)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 255	827	16	3 082	(1 211)
Prêts, nets des remboursements	(8 051)	(3 301)	(8 229)	(11 352)	(9 185)
Dépôts, nets des retraits	11 433	2 350	1 728	13 783	9 117
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(1 247)	1 653	(1 522)	406	12
Intérêts courus à recevoir	(171)	65	(197)	(106)	(202)
Intérêts courus à payer	199	(58)	167	141	90
Actifs dérivés	(935)	242	5 377	(693)	266
Passifs dérivés	(531)	2 328	(6 818)	1 797	(758)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(8 865)	(1 418)	(1 190)	(10 283)	(552)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	860	(138)	275	722	(949)
Impôt exigible	(135)	(152)	(83)	(287)	(384)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(772)	(71)	492	(843)	(33)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	7 027	11 641	4 644	18 668	10 402
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(317)	526	649	209	(1 305)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	3 201	(7 883)	5 620	(4 682)	(1 364)
Divers, montant net	(1 320)	(2 302)	4 124	(3 622)	2 066
	4 301	5 816	6 614	10 117	9 207
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	-	-	1 500	-	1 500
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	-	-	-	-
Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission	-	321	-	321	445
Émission d'actions ordinaires au comptant	38	38	39	76	109
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(3)	3	9	-	11
Dividendes versés	(602)	(569)	(569)	(1 171)	(964)
	(567)	(207)	979	(774)	1 101
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(9 067)	(11 224)	(9 578)	(20 291)	(15 538)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	3 665	3 755	2 168	7 420	2 850
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	1 777	1 627	1 530	3 404	4 316
Sorties affectées aux acquisitions, nettes de la trésorerie acquise	-	-	-	-	(315)
Retrées nettes provenant des cessions de placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	66	-	149
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(57)	(55)	(45)	(112)	(85)
	(3 682)	(5 897)	(5 859)	(9 579)	(8 623)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	38	(4)	77	34	(13)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	90	(292)	1 811	(202)	1 672
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	4 088	4 380	3 301	4 380	3 440
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	4 178 \$	4 088 \$	5 112 \$	4 178 \$	5 112 \$
Intérêts versés au comptant	2 366 \$	2 586 \$	1 586 \$	4 952 \$	3 174 \$
Intérêts reçus au comptant	4 681	5 019	3 840	9 700	7 631
Dividendes reçus au comptant	173	170	192	343	380
Impôt sur le résultat payé au comptant	401	437	389	838	1 002

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 439 M\$ (497 M\$ au 31 janvier 2019 et 393 M\$ au 30 avril 2018).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Note des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 21 mai 2019.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15)

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), le 1^{er} novembre 2018 en remplacement des lignes directrices précédentes, y compris celles de l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (IAS 18), et de l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (IFRIC 13). Nous avons appliqué l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant un crédit cumulatif après impôt de 6 M\$ découlant de l'application initiale dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2018.

Les nouvelles lignes directrices comprennent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes fondée sur des principes, des exigences portant sur la comptabilisation des coûts de contrats et la présentation de davantage d'informations quantitatives et qualitatives. L'application de ces lignes directrices fait appel au jugement. L'IFRS 15 exclut de son champ d'application les produits tirés d'instruments financiers, de contrats de location et de contrats d'assurance. Par conséquent, la majorité de nos produits n'a pas été touchée par l'adoption de cette norme, y compris les produits nets d'intérêts, les profits nets (pertes nettes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, et les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG.

Les écarts d'évaluation résultant de l'adoption de l'IFRS 15 découlent notamment de la passation en charges immédiate des commissions de vente liées aux fonds communs de placement qui étaient auparavant différées. De plus, l'adoption de l'IFRS 15 a entraîné la réévaluation du passif lié à notre programme de fidélisation des clients de cartes de crédit, qui fait désormais l'objet de réévaluations à la hausse et à la baisse pour tenir compte des coûts prévus liés à l'échange des points, puisque ce montant change au fil du temps. Auparavant, en vertu de l'IFRIC 13, les baisses des coûts liés à l'échange prévu des points n'étaient comptabilisées qu'au moment où les points de fidélisation étaient échangés, tandis que les hausses étaient comptabilisées immédiatement.

Par ailleurs, l'adoption de l'IFRS 15 a entraîné des changements dans la présentation de certains produits et de certaines charges dans le compte de résultat consolidé. Les différences touchant la présentation comprennent la présentation de montants nets au titre de certaines charges dans les cas où la CIBC est réputée agir à titre de mandataire plutôt que pour son propre compte ainsi que de montants bruts au titre de certaines charges dans les cas où la CIBC est réputée agir pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire. Nos états financiers consolidés comparatifs sont présentés selon les lignes directrices précédentes, sans retraitement, mais les différences touchant l'évaluation et la présentation au cours de la période considérée ne sont pas importantes.

Nos méthodes comptables révisées conformément à l'adoption de cette norme sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2018 et sont présentées ci-dessous.

Honoraires et commissions

La comptabilisation des honoraires et des commissions est fonction de l'objectif visé des honoraires et des commissions et des modalités stipulées dans le contrat conclu avec le client. Les produits sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie par le transfert du contrôle du service au client, ou à mesure que celle-ci est remplie, au montant de la contrepartie à laquelle nous prévoyons avoir droit. Les produits peuvent donc être comptabilisés au moment où le service est fourni ou progressivement, à mesure que les services sont fournis. Lorsque les produits sont comptabilisés au fil du temps, nous sommes généralement tenus de fournir les services au cours de chaque période et nous devons, par conséquent, évaluer le degré d'avancement de la prestation des services en fonction du temps écoulé. Lorsqu'une autre partie participe à la prestation d'un service à un client, nous devons déterminer si la nature de notre obligation de prestation correspond à celle d'une entité qui agit pour son propre compte ou d'un mandataire. Si nous contrôlons le service avant d'en transférer le contrôle au client, nous agissons pour notre propre compte et présentons les produits séparément du montant versé à l'autre partie. Dans le cas contraire, nous agissons à titre de mandataire et présentons les produits, déduction faite du montant versé à l'autre partie. Les produits qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier continuent d'être comptabilisés à titre d'ajustement du taux d'intérêt effectif.

La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation proviennent du placement de titres de créance et de capitaux propres et de la prestation de services consultatifs transactionnels. La rémunération de prise ferme est habituellement comptabilisée au moment où la transaction est réalisée. Les honoraires de consultation sont généralement comptabilisés en produits sur la durée du mandat à mesure que les services connexes sont fournis ou au moment de la conclusion de la transaction.

Les frais sur les dépôts et les paiements sont tirés des comptes de dépôts personnels et d'entreprise et des services de gestion de la trésorerie. Les frais mensuels et annuels sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont fournis. Les frais de transaction sont comptabilisés au moment où les services connexes sont fournis.

Les commissions sur crédit sont composées des commissions de syndication de prêts, des commissions d'engagement de prêts, des commissions de lettres de crédit, des commissions d'acceptation bancaire et des frais de titrisation. Les commissions sur crédit sont généralement comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services connexes sont fournis, à l'exception des commissions de syndication de prêts, qui sont habituellement comptabilisées à la clôture de l'opération de financement.

Les honoraires d'administration de cartes incluent les frais d'échange, les frais de découvert, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration de cartes sont comptabilisés au moment où les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés sur la période de 12 mois à laquelle ils se rapportent. Le coût des points de fidélisation des clients de cartes de crédit est comptabilisé en réduction des frais d'échange au moment où ils sont accordés, tant pour les programmes de fidélisation autogérés que ceux de tiers. Des passifs au titre des

points de fidélisation des clients de cartes de crédit sont comptabilisés pour les programmes de fidélisation autogérés et font l'objet de réévaluations périodiques pour tenir compte des coûts liés à l'échange prévu des points, puisque ce montant change au fil du temps.

Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières incluent les commissions de courtage sur les transactions réalisées pour le compte des clients, les commissions de suivi et les commissions de vente liées aux fonds communs de placement. Les commissions de courtage et les commissions de vente liées aux fonds communs de placement sont généralement comptabilisées au moment où la transaction connexe est réalisée. Les commissions de suivi sont habituellement comptabilisées progressivement en fonction de la valeur liquidative nette quotidienne des parts de fonds communs de placement détenues par les clients.

Les honoraires de gestion de placements sont principalement fondés sur la valeur respective des biens sous gestion et des biens administrés et sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les services connexes sont rendus. Les honoraires de gestion de placements découlant de nos services de gestion d'actifs et de gestion privée de patrimoine sont généralement calculés en fonction des soldes des biens sous gestion à une date donnée, tandis que les honoraires de gestion de placements tirés de nos services de courtage de détail sont généralement calculés en fonction des soldes des biens sous gestion ou des biens administrés à une date donnée. Les honoraires de garde sont comptabilisés à titre de produits sur la période de services applicable, soit généralement sur la durée du contrat.

Les produits tirés des fonds communs de placement proviennent des services de gestion des fonds et sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les fonds communs sont gérés en fonction des valeurs liquidatives nettes quotidiennes des fonds communs de placement respectifs.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Transition à l'IFRS 16

L'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 en ce qui nous concerne. L'IFRS 16 entraînera la comptabilisation au bilan de plusieurs contrats de location qui sont considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, y compris nos contrats de location immobilière, ce qui majorera le bilan par la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre des paiements futurs. Nous ne comptabiliserons plus les paiements de loyer touchés par l'adoption de cette norme dans les charges d'exploitation; nous comptabiliserons plutôt la dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative dans le compte de résultat. Nous prévoyons adopter l'IFRS 16 en ajustant notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2019, soit la date de l'application initiale, sans retraiter les informations comparatives.

À l'aide de notre programme de transition à l'IFRS 16 géré centralement et faisant appel aux parties prenantes de nos groupes Finance, Services généraux et Technologie et opérations, nous modifions actuellement nos politiques, nos processus, nos contrôles et nos systèmes pour les rendre conformes à la nouvelle norme.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2018. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2019.

Note 2. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 30 avril	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoirement évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
2019 Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 013 \$	394 \$	- \$	- \$	14 407 \$	14 407 \$	- \$
Valeurs mobilières	17 019	62 564	297	41 667	121 547	121 516	(31)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 279	-	-	-	5 279	5 279	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	44 810	3 996	-	-	48 806	48 806	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 159	17	-	-	207 176	207 218	42
Prêts personnels	42 609	-	-	-	42 609	42 626	17
Cartes de crédit	12 215	-	-	-	12 215	12 215	-
Entreprises et gouvernements	101 051	20 167	-	-	121 218	121 294	76
Dérivés	-	22 103	-	-	22 103	22 103	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 727	-	-	-	9 727	9 727	-
Autres actifs	12 377	-	-	-	12 377	12 377	-
Passifs financiers							
Dépôts							
Prêts personnels	173 119 \$	- \$	1 543 \$	- \$	174 662 \$	174 606 \$	(56) \$
Entreprises et gouvernements	243 219	-	7 767	-	250 986	251 383	397
Banques	14 795	-	-	-	14 795	14 795	-
Emprunts garantis	36 949	-	148	-	37 097	37 433	336
Dérivés	-	22 839	-	-	22 839	22 839	-
Acceptations	9 745	-	-	-	9 745	9 745	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	14 188	-	-	14 188	14 188	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 888	-	-	-	1 888	1 888	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	49 508	-	-	-	49 508	49 508	-
Autres passifs	12 637	99	3	-	12 739	12 739	-
Titres secondaires	4 171	-	-	-	4 171	4 434	263

En millions de dollars, au 31 octobre	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoirement évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
2018 Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 637 \$	54 \$	- \$	- \$	17 691 \$	17 691 \$	- \$
Valeurs mobilières	12 876	52 394	184	36 210	101 664	101 507	(157)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 488	-	-	-	5 488	5 488	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 128	3 322	-	-	43 450	43 450	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 523	12	-	-	207 535	205 868	(1 667)
Prêts personnels	42 577	-	-	-	42 577	42 559	(18)
Cartes de crédit	12 255	-	-	-	12 255	12 255	-
Entreprises et gouvernements	92 605	16 424	-	-	109 029	108 917	(112)
Dérivés	-	21 431	-	-	21 431	21 431	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 265	-	-	-	10 265	10 265	-
Autres actifs	10 230	-	-	-	10 230	10 230	-
Passifs financiers							
Dépôts							
Prêts personnels	163 113 \$	- \$	766 \$	- \$	163 879 \$	163 642 \$	(237) \$
Entreprises et gouvernements	233 174	-	6 975	-	240 149	240 374	225
Banques	14 380	-	-	-	14 380	14 380	-
Emprunts garantis	42 481	-	126	-	42 607	42 868	261
Dérivés	-	20 973	-	-	20 973	20 973	-
Acceptations	10 296	-	-	-	10 296	10 296	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	13 782	-	-	13 782	13 782	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 731	-	-	-	2 731	2 731	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	30 840	-	-	-	30 840	30 840	-
Autres passifs	13 030	95	17	-	13 142	13 142	-
Titres secondaires	4 080	-	-	-	4 080	4 340	260

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2019	Total 31 oct. 2018
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	30 avr. 2019	31 oct. 2018	30 avr. 2019	31 oct. 2018	30 avr. 2019	31 oct. 2018		
En millions de dollars, au								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	394 \$	54 \$	- \$	- \$	394 \$	54 \$
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	5 319	4 264	21 723 ¹	16 328 ¹	-	-	27 042	20 592
Titres de participation de sociétés	27 554	25 140	542	208	7	6	28 103	25 354
Titres de créance de sociétés	-	-	4 529	3 675	24	26	4 553	3 701
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 917 ²	2 612 ²	246	319	3 163	2 931
	32 873	29 404	29 711	22 823	277	351	62 861	52 578
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Entreprises et gouvernements	-	-	19 233	15 942	934	482	20 167	16 424
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	17	12	-	-	17	12
	-	-	19 250	15 954	934	482	20 184	16 436
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	1 581	2 844	30 183	24 763	-	-	31 764	27 607
Titres de créance de sociétés	-	-	5 748	4 543	-	-	5 748	4 543
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 573	3 498	-	-	3 573	3 498
	1 581	2 844	39 504	32 804	-	-	41 085	35 648
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	41	42	245	235	296	285	582	562
	41	42	245	235	296	285	582	562
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN								
	-	-	3 996	3 322	-	-	3 996	3 322
Dérivés								
De taux d'intérêt	5	-	8 275	5 593	25	-	8 305	5 593
De change	-	-	8 122	9 303	-	-	8 122	9 303
De crédit	-	-	-	3	114	115	114	118
Sur actions	2 281	1 727	1 327	1 783	273	107	3 881	3 617
Sur métaux précieux	-	-	187	206	-	-	187	206
Autres dérivés sur marchandises	324	143	1 170	2 451	-	-	1 494	2 594
	2 610	1 870	19 081	19 339	412	222	22 103	21 431
Total des actifs financiers	37 105 \$	34 160 \$	112 181 \$	94 531 \$	1 919 \$	1 340 \$	151 205 \$	130 031 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ³	- \$	- \$	(8 967) \$	(7 556) \$	(593) \$	(423) \$	(9 560) \$	(7 979) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 463)	(4 443)	(8 725)	(9 339)	-	-	(14 188)	(13 782)
	(5 463)	(4 443)	(17 692)	(16 895)	(593)	(423)	(23 748)	(21 761)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	-	(8 348)	(6 152)	(17)	(109)	(8 367)	(6 261)
De change	-	-	(8 582)	(9 335)	-	-	(8 582)	(9 335)
De crédit	-	-	(11)	(16)	(124)	(131)	(135)	(147)
Sur actions	(1 723)	(1 489)	(2 562)	(2 268)	(167)	(119)	(4 452)	(3 876)
Sur métaux précieux	-	-	(174)	(258)	-	-	(174)	(258)
Autres dérivés sur marchandises	(508)	(487)	(621)	(609)	-	-	(1 129)	(1 096)
	(2 233)	(1 976)	(20 298)	(18 638)	(308)	(359)	(22 839)	(20 973)
Total des passifs financiers	(7 696) \$	(6 419) \$	(37 990) \$	(35 533) \$	(901) \$	(782) \$	(46 587) \$	(42 734) \$

1) Comprennent 55 M\$ liés à des valeurs désignées à la JVRN (52 M\$ au 31 octobre 2018).

2) Comprennent 242 M\$ liés à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (132 M\$ au 31 octobre 2018).

3) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 8 831 M\$ (7 517 M\$ au 31 octobre 2018), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 627 M\$ (350 M\$ au 31 octobre 2018), les autres passifs désignés à la JVRN de 3 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2018) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 99 M\$ (95 M\$ au 31 octobre 2018).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu et ces transferts peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2019, nous avons transféré un montant de 411 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 844 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, un montant de néant de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 431 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, et, pour le trimestre clos le 30 avril 2018, un montant de 157 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 1 284 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours des trimestres clos le 30 avril 2019, le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, principalement en raison de changements concernant l'observabilité de certaines données liées à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des dérivés incorporés, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ³								
30 avr. 2019											
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN											
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	239	-	1	-	-	-	74	-	-	(68)	246
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN											
Entreprises et gouvernements	793	-	1	15	-	-	313	3	(47)	(144)	934
Titres de participation évalués à la JVAERG											
Titres de participation de sociétés	281	-	-	(4)	-	-	27	-	(8)	-	296
Dérivés											
De taux d'intérêt	-	-	24	-	-	-	-	1	-	-	25
De crédit	112	(1)	3	-	-	-	-	-	-	-	114
Sur actions	264	-	25	-	-	(17)	5	-	-	(4)	273
Total de l'actif	1 720 \$	(1) \$	54 \$	11 \$	- \$	(17) \$	419 \$	4 \$	(55) \$	(216) \$	1 919 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(461) \$	- \$	(111) \$	- \$	(2) \$	15 \$	- \$	(67) \$	- \$	33 \$	(593) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(24)	-	7	-	-	-	-	-	-	-	(17)
De crédit	(128)	1	(3)	-	-	-	-	-	-	6	(124)
Sur actions	(141)	-	(53)	-	-	53	-	(31)	-	5	(167)
Total du passif	(754) \$	1 \$	(160) \$	- \$	(2) \$	68 \$	- \$	(98) \$	- \$	44 \$	(901) \$
31 janv. 2019											
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN											
Titres de participation de sociétés	6 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	26	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	319	-	-	-	-	-	-	-	-	(80)	239
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN											
Entreprises et gouvernements	482	-	(1)	-	-	-	460	46	(16)	(178)	793
Titres de participation évalués à la JVAERG											
Titres de participation de sociétés	285	-	-	5	-	-	12	-	(21)	-	281
Dérivés											
De crédit	115	(1)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	112
Sur actions	107	-	14	-	-	-	-	146	-	(3)	264
Total de l'actif	1 340 \$	(1) \$	10 \$	5 \$	- \$	- \$	472 \$	192 \$	(37) \$	(261) \$	1 720 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(423) \$	- \$	(6) \$	- \$	(19) \$	19 \$	- \$	(45) \$	- \$	13 \$	(461) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(109)	-	102	-	-	-	-	-	-	(17)	(24)
De crédit	(131)	1	2	-	-	-	-	-	-	-	(128)
Sur actions	(119)	-	(22)	-	-	-	-	(22)	-	22	(141)
Total du passif	(782) \$	1 \$	76 \$	- \$	(19) \$	19 \$	- \$	(67) \$	- \$	18 \$	(754) \$
30 avr. 2018											
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN											
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	26 \$	- \$	- \$	- \$	25 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	688	2	8	-	-	-	-	-	(20)	(141)	537
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN											
Entreprises et gouvernements	737	-	-	19	-	-	154	-	(10)	(289)	611
Titres de créance évalués à la JVAERG											
Titres de créance de sociétés	26	-	-	-	-	-	-	-	(26)	-	-
Titres de participation évalués à la JVAERG											
Titres de participation de sociétés	285	-	(1)	8	-	-	45	-	(44)	-	293
Dérivés											
De taux d'intérêt	17	-	(15)	-	-	-	-	-	-	-	2
De crédit	119	(4)	5	-	-	-	-	-	-	-	120
Sur actions	34	-	(15)	-	-	(1)	17	-	-	(9)	26
Total de l'actif	1 906 \$	(2) \$	(19) \$	27 \$	- \$	(1) \$	242 \$	- \$	(100) \$	(439) \$	1 614 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(430) \$	- \$	63 \$	- \$	(1) \$	1 \$	- \$	(27) \$	- \$	18 \$	(376) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(42)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	6	(37)
De crédit	(134)	4	(6)	-	-	-	-	-	-	-	(136)
Sur actions	(181)	-	17	-	-	46	-	(44)	-	19	(143)
Total du passif	(787) \$	4 \$	73 \$	- \$	(1) \$	47 \$	- \$	(71) \$	- \$	43 \$	(692) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 118 M\$ (116 M\$ au 31 janvier 2019 et 42 M\$ au 30 avril 2018) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 475 M\$ (345 M\$ au 31 janvier 2019 et 334 M\$ au 30 avril 2018).

En millions de dollars, pour les six mois clos le	Solde d'ouverture – IAS 39	Reclassement par suite de l'adoption de l'IFRS 9	Solde d'ouverture – IFRS 9	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
				Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2, 3}								
30 avr. 2019													
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	6 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	s. o.	s. o.	26	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	s. o.	s. o.	319	-	1	-	-	-	74	-	-	(148)	246
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN													
Entreprises et gouvernements	s. o.	s. o.	482	-	-	15	-	-	773	49	(63)	(322)	934
Titres de participation désignés à la JVAERG													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	285	-	-	1	-	-	39	-	(29)	-	296
Dérivés													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	-	-	24	-	-	-	-	1	-	-	25
De crédit	s. o.	s. o.	115	(2)	1	-	-	-	-	-	-	-	114
Sur actions	s. o.	s. o.	107	-	39	-	-	(17)	5	146	-	(7)	273
Total de l'actif	s. o.	s. o.	1 340 \$	(2) \$	64 \$	16 \$	- \$	(17) \$	891 \$	196 \$	(92) \$	(477) \$	1 919 \$
Dépôts et autres passifs⁵	s. o.	s. o.	(423) \$	- \$	(117) \$	- \$	(21) \$	34 \$	- \$	(112) \$	- \$	46 \$	(593) \$
Dérivés													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	(109)	-	109	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)
De crédit	s. o.	s. o.	(131)	2	(1)	-	-	-	-	-	-	6	(124)
Sur actions	s. o.	s. o.	(119)	-	(75)	-	-	53	-	(53)	-	27	(167)
Total du passif	s. o.	s. o.	(782) \$	2 \$	(84) \$	- \$	(21) \$	87 \$	- \$	(165) \$	- \$	62 \$	(901) \$
30 avr. 2018													
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN (valeurs du compte de négociation en 2017)													
Titres de participation de sociétés	32 \$	- \$	32 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(32) \$	- \$
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	(1)	-	-	-	26	-	-	-	25
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	3	707	710	2	7	-	12	-	61	-	(20)	(235)	537
Valeurs désignées à la JVRN (valeurs désignées à la juste valeur en 2017)													
Titres adossés à des créances mobilières	94	(94)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN (prêts liés au compte de négociation en 2017)													
Entreprises et gouvernements	103	363	466	-	(5)	(16)	-	-	559	13	(111)	(295)	611
Titres de créance évalués à la JVAERG (titres de créance disponibles à la vente en 2017)													
Titres de créance de sociétés	4	-	4	(5)	1	-	-	-	26	-	(26)	-	-
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 674	(1 674)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation désignés à la JVAERG (titres de participation disponibles à la vente en 2017)													
Titres de participation de sociétés	289	-	289	(3)	(2)	4	-	-	52	-	(47)	-	293
Dérivés													
De taux d'intérêt	28	-	28	-	(18)	-	-	-	-	-	-	(8)	2
De crédit	130	-	130	(7)	(3)	-	-	-	-	-	-	-	120
Sur actions	38	-	38	-	(25)	-	12	(1)	17	-	-	(15)	26
Total de l'actif	2 395 \$	(698) \$	1 697 \$	(13) \$	(46) \$	(12) \$	24 \$	(1) \$	741 \$	13 \$	(204) \$	(585) \$	1 614 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(369) \$	- \$	(369) \$	- \$	47 \$	- \$	(38) \$	21 \$	- \$	(78) \$	- \$	41 \$	(376) \$
Dérivés													
De taux d'intérêt	(20)	-	(20)	-	(20)	-	-	-	-	-	-	3	(37)
De crédit	(148)	-	(148)	7	3	-	-	-	-	-	-	2	(136)
Sur actions	(77)	-	(77)	-	(7)	-	(71)	46	-	(72)	-	38	(143)
Total du passif	(614) \$	- \$	(614) \$	7 \$	23 \$	- \$	(109) \$	67 \$	- \$	(150) \$	- \$	84 \$	(692) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 118 M\$ (42 M\$ au 30 avril 2018) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 475 M\$ (334 M\$ au 30 avril 2018).

s. o. Sans objet.

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables utilisées et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 30 avril 2019, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2018.

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 4 M\$, net des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été réalisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (profit net de respectivement 3 M\$ et 12 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018). Un profit net de 7 M\$, net des couvertures, a été réalisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le semestre clos le 30 avril 2019 (profit net de 21 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant une perte de 8 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (profit de respectivement 14 M\$ et 1 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018), un profit de 6 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 et une perte cumulative de 12 M\$ (perte de 3 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018 et perte cumulative de 17 M\$).

Note 3. Transactions importantes

Mise en forme définitive de l'entente avec Air Canada

À la suite de la conclusion par Air Canada de l'acquisition des activités de fidélisation d'Aéroplan auprès d'Aimia Inc. le 10 janvier 2019, nous offrirons des cartes de crédit en vertu du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, dont le lancement est prévu en 2020. Ce programme permettra aux titulaires de cartes de crédit CIBC Aéroplan de transférer leurs milles Aéroplan au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada.

Afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada pour une période de dix ans, nous avons payé à Air Canada la somme de 200 M\$, plus les taxes de vente applicables, qui a été comptabilisée en charges au premier trimestre de 2019. De plus, nous avons versé une somme de 92 M\$, plus les taxes de vente applicables au cours du premier trimestre de 2019, en guise de paiement anticipé qui doit être appliqué aux futurs paiements mensuels liés aux milles Aéroplan sur une période de dix ans.

Note 4. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, au	30 avr. 2019	31 oct. 2018
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	41 085 \$	35 648 \$
Titres de participation évalués à la JVAERG	582	562
Valeurs évaluées au coût amorti ¹	17 019	12 876
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	62 861	52 578
	121 547 \$	101 664 \$

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre.

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, au	30 avr. 2019				31 oct. 2018			
	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	7 767 \$	12 \$	(2) \$	7 777 \$	6 608 \$	15 \$	(3) \$	6 620 \$
Autres gouvernements canadiens	11 784	20	(3)	11 801	9 220	31	(2)	9 249
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	7 490	8	(28)	7 470	7 824	7	(89)	7 742
Gouvernements d'autres pays	4 704	23	(11)	4 716	3 997	16	(17)	3 996
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 535	5	(22)	3 518	3 476	5	(51)	3 430
Titres adossés à des créances mobilières	56	-	(1)	55	68	-	-	68
Titres de créance de sociétés	5 750	5	(7)	5 748	4 567	2	(26)	4 543
	41 086	73	(74)	41 085	35 760	76	(188)	35 648
Titres de participation de sociétés ouvertes ²	35	13	(6)	42	34	14	(5)	43
Titres de participation de sociétés fermées	470	89	(19)	540	434	100	(15)	519
	505	102	(25)	582	468	114	(20)	562
	41 591 \$	175 \$	(99) \$	41 667 \$	36 228 \$	190 \$	(208) \$	36 210 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 24 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2018).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre a été de néant (1 M\$ et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018), et la juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du semestre clos le 30 avril 2019 a été de 1 M\$ (3 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018). Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 2 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (9 M\$ et 8 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018) et de 11 M\$ pour le

semestre clos le 30 avril 2019 (15 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018)) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et de remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 30 avril 2019 a été de 2 M\$ (1 M\$ et 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018) et de 3 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (3 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2018). Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 30 avril 2019 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 30 avril 2018) et de néant pour le semestre clos le 30 avril 2019 (néant pour le semestre clos le 30 avril 2018).

Provision pour pertes sur créances

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, (IFRS 9) relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					
30 avr. 2019	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	1	1
	Solde à la fin de la période	15 \$	3 \$	6 \$	24 \$
31 janv. 2019	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	4	4
	Radiations	-	-	(4)	(4)
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
30 avr. 2018	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	14 \$	33 \$	- \$	47 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(1)	-	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	1	1	-	2
	Solde à la fin de la période	14 \$	34 \$	- \$	48 \$

1) Compris dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les six mois clos le					
30 avr. 2019	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	4	4
	Radiations	-	-	(4)	(4)
	Change et autres	-	-	1	1
	Solde à la fin de la période	15 \$	3 \$	6 \$	24 \$
30 avr. 2018	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	14 \$	35 \$	- \$	49 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	(1)	5	4
	Radiations	-	-	(5)	(5)
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	14 \$	34 \$	- \$	48 \$

1) Compris dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 5. Prêts

Provision pour pertes sur créances¹

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 :

	30 avr. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ²	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	29 \$	46 \$	149 \$	224 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	1	(2)	(4)	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	(6)	-	(7)
Réévaluation nette ³	(10)	9	18	17
Transferts ³				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	11	(9)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(1)	5	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	-	(5)	10	5
Radiations	-	-	(8)	(8)
Recouvrements	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(3)	(3)
Change et autres	1	1	-	2
Solde à la fin de la période	30 \$	42 \$	148 \$	220 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	182 \$	226 \$	117 \$	525 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	8	(13)	-	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette ³	(46)	55	79	88
Transferts ³				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	54	(53)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(11)	16	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(13)	13	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	4	(8)	86	82
Radiations	-	-	(98)	(98)
Recouvrements	-	-	14	14
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	186 \$	218 \$	117 \$	521 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	103 \$	369 \$	- \$	472 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(11)	-	(11)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(34)	117	44	127
Transferts ³				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	46	(46)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(8)	8	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(58)	58	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	4	10	102	116
Radiations	-	-	(131)	(131)
Recouvrements	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	107 \$	379 \$	- \$	486 \$
Entreprises et gouvernements				
Solde au début de la période	212 \$	134 \$	278 \$	624 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	8	(8)	(5)	(5)
Changements apportés au modèle	6	3	2	11
Réévaluation nette ³	(18)	17	47	46
Transferts ³				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	18	(17)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(3)	4	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	(1)	(9)	10	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	10	(10)	52	52
Radiations	-	-	(50)	(50)
Recouvrements	-	-	5	5
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(7)	(7)
Change et autres	2	2	5	9
Solde à la fin de la période	224 \$	126 \$	283 \$	633 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendue¹	547 \$	765 \$	548 \$	1 860 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	491 \$	712 \$	548 \$	1 751 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	56	53	-	109

1) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues pour les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

4) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ²		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ²	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	27 \$	44 \$	143 \$	214 \$	25 \$	41 \$	137 \$	203 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	1	(4)	(8)	(11)	3	-	(1)	2
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(11)	11	29	29	(6)	3	16	13
Transferts ⁴								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	11	(7)	(4)	-	6	(5)	(1)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	-	5	(5)	-	-	2	(2)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(1)	1	-	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	1	4	13	18	3	(1)	13	15
Radiations	-	-	(5)	(5)	-	-	(13)	(13)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(3)	(3)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	1	(2)	-	(1)	-	1	4	5
Solde à la fin de la période	29 \$	46 \$	149 \$	224 \$	28 \$	41 \$	139 \$	208 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	190 \$	199 \$	109 \$	498 \$	177 \$	189 \$	112 \$	478 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	10	(13)	-	(3)	9	(4)	(1)	4
Changements apportés au modèle	1	-	1	2	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(54)	89	72	107	(29)	42	72	85
Transferts ⁴								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	49	(48)	(1)	-	38	(38)	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(14)	18	(4)	-	(12)	15	(3)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(19)	19	-	-	(10)	10	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	(8)	27	87	106	6	5	78	89
Radiations	-	-	(96)	(96)	-	-	(89)	(89)
Recouvrements	-	-	17	17	-	-	14	14
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	1	1	-	2	(1)	1
Solde à la fin de la période	182 \$	226 \$	117 \$	525 \$	183 \$	196 \$	113 \$	492 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	102 \$	370 \$	- \$	472 \$	103 \$	385 \$	- \$	488 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(12)	-	(12)	-	(4)	-	(4)
Changements apportés au modèle	1	-	1	2	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(48)	101	49	102	(39)	98	31	90
Transferts ⁴								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	57	(57)	-	-	50	(50)	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(10)	10	-	-	(12)	12	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(45)	45	-	-	(70)	70	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	-	(3)	94	91	(1)	(14)	101	86
Radiations	-	-	(125)	(125)	-	-	(131)	(131)
Recouvrements	-	-	31	31	-	-	30	30
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	1	2	-	3	-	1	-	1
Solde à la fin de la période	103 \$	369 \$	- \$	472 \$	102 \$	372 \$	- \$	474 \$
Entreprises et gouvernements								
Solde au début de la période	180 \$	147 \$	230 \$	557 \$	207 \$	143 \$	208 \$	558 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	6	(5)	(7)	(6)	5	(1)	(5)	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	1	1	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	16	15	97	128	(36)	28	31	23
Transferts ⁴								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	15	(14)	(1)	-	13	(11)	(2)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(2)	3	(1)	-	(6)	7	(1)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(12)	12	-	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	35	(13)	101	123	(24)	21	25	22
Radiations	-	-	(48)	(48)	-	-	(44)	(44)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(2)	(2)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	(3)	-	(4)	(7)	7	3	8	18
Solde à la fin de la période	212 \$	134 \$	278 \$	624 \$	190 \$	167 \$	197 \$	554 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendue¹	526 \$	775 \$	544 \$	1845 \$	503 \$	776 \$	449 \$	1 728 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	470 \$	721 \$	524 \$	1 715 \$	451 \$	719 \$	449 \$	1 619 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	56	54	20	130	52	57	-	109

1) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2019 et au 30 avril 2018 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

4) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

30 av.
201930 av.
2018

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les six mois clos le

	30 av. 2019				30 av. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ²		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ²	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	27 \$	44 \$	143 \$	214 \$	28 \$	43 \$	151 \$	222 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	2	(6)	(12)	(16)	5	(1)	(3)	1
Changements apportés au modèle	(1)	(6)	-	(7)	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(21)	20	47	46	(14)	6	28	20
Transferts ⁴								
-aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	22	(16)	(6)	-	9	(7)	(2)	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(1)	10	(9)	-	-	2	(2)	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(3)	3	-	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	1	(1)	23	23	-	(1)	22	21
Radiations	-	-	(13)	(13)	-	-	(26)	(26)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(6)	(6)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	2	(1)	-	1	-	(1)	(4)	(5)
Solde à la fin de la période	30 \$	42 \$	148 \$	220 \$	28 \$	41 \$	139 \$	208 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	190 \$	199 \$	109 \$	498 \$	164 \$	202 \$	110 \$	476 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	18	(26)	-	(8)	16	(10)	(2)	4
Changements apportés au modèle	-	-	1	1	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(100)	144	151	195	(45)	66	138	159
Transferts ⁴								
-aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	103	(101)	(2)	-	64	(64)	-	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(25)	34	(9)	-	(15)	18	(3)	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(32)	32	-	-	(18)	18	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	(4)	19	173	188	20	(8)	151	163
Radiations	-	-	(194)	(194)	-	-	(177)	(177)
Recouvrements	-	-	31	31	-	-	30	30
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(2)	(2)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	-	-	(1)	2	-	1
Solde à la fin de la période	186 \$	218 \$	117 \$	521 \$	183 \$	196 \$	113 \$	492 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	102 \$	370 \$	- \$	472 \$	101 \$	413 \$	- \$	514 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(23)	-	(23)	-	(8)	-	(8)
Changements apportés au modèle	1	-	-	1	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(82)	218	93	229	(54)	164	53	163
Transferts ⁴								
-aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	103	(103)	-	-	69	(69)	-	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(18)	18	-	-	(14)	14	-	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(103)	103	-	-	(142)	142	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	4	7	196	207	1	(41)	195	155
Radiations	-	-	(256)	(256)	-	-	(254)	(254)
Recouvrements	-	-	60	60	-	-	59	59
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	1	2	-	3	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	107 \$	379 \$	- \$	486 \$	102 \$	372 \$	- \$	474 \$
Entreprises et gouvernements								
Solde au début de la période	180 \$	147 \$	230 \$	557 \$	234 \$	150 \$	204 \$	588 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	14	(13)	(12)	(11)	9	(2)	(7)	-
Changements apportés au modèle	6	3	3	12	-	-	-	-
Réévaluation nette ³	(2)	32	144	174	(62)	30	58	26
Transferts ⁴								
-aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	33	(31)	(2)	-	23	(21)	(2)	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(5)	7	(2)	-	(12)	13	(1)	-
-aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	(1)	(21)	22	-	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ⁴	45	(23)	153	175	(42)	17	51	26
Radiations	-	-	(98)	(98)	-	-	(55)	(55)
Recouvrements	-	-	6	6	-	-	6	6
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(9)	(9)	-	-	(6)	(6)
Change et autres	(1)	2	1	2	(2)	-	(3)	(5)
Solde à la fin de la période	224 \$	126 \$	283 \$	633 \$	190 \$	167 \$	197 \$	554 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendue¹	547 \$	765 \$	548 \$	1860 \$	503 \$	776 \$	449 \$	1 728 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	491 \$	712 \$	548 \$	1751 \$	451 \$	719 \$	449 \$	1 619 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	56	53	-	109	52	57	-	109

1) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2019 et au 30 avril 2018 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

4) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de notre probabilité de défaut (PD) ponctuelle pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches de PD utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC, se reporter à la section Risque de crédit du Rapport annuel 2018.

Prêts¹

En millions de dollars, au	30 avr. 2019				31 oct. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ^{2, 3}	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ^{2, 3}	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	142 280 \$	- \$	- \$	142 280 \$	141 556 \$	- \$	- \$	141 556 \$
– Très faible	38 222	-	-	38 222	40 225	-	-	40 225
– Bas	14 989	1 120	-	16 109	15 321	798	-	16 119
– Moyen	967	5 440	-	6 407	859	4 905	-	5 764
– Haut	1	1 152	-	1 153	-	996	-	996
– Défaut	-	-	555	555	-	-	510	510
– Non noté	2 290	215	165	2 670	2 163	249	167	2 579
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{4, 5}	198 749	7 927	720	207 396	200 124	6 948	677	207 749
Provision pour pertes de crédit attendues	30	42	148	220	27	44	143	214
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	198 719	7 885	572	207 176	200 097	6 904	534	207 535
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	23 667	-	-	23 667	23 808	-	-	23 808
– Très faible	3 807	1 367	-	5 174	3 813	1 374	-	5 187
– Bas	5 994	749	-	6 743	5 954	702	-	6 656
– Moyen	4 250	1 410	-	5 660	4 428	1 151	-	5 579
– Haut	194	747	-	941	245	691	-	936
– Défaut	-	-	147	147	-	-	142	142
– Non noté	718	22	41	781	677	33	40	750
Prêts personnels, montant brut ⁵	38 630	4 295	188	43 113	38 925	3 951	182	43 058
Provision pour pertes de crédit attendues	171	216	117	504	176	196	109	481
Prêts personnels, montant net	38 459	4 079	71	42 609	38 749	3 755	73	42 577
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	3 035	-	-	3 035	3 405	-	-	3 405
– Très faible	2 199	50	-	2 249	1 747	50	-	1 797
– Bas	3 729	717	-	4 446	3 809	710	-	4 519
– Moyen	939	1 272	-	2 211	1 011	1 241	-	2 252
– Haut	9	533	-	542	10	528	-	538
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	152	10	-	162	162	-	-	162
Cartes de crédit, montant brut	10 063	2 582	-	12 645	10 144	2 529	-	12 673
Provision pour pertes de crédit attendues	92	338	-	430	88	330	-	418
Cartes de crédit, montant net	9 971	2 244	-	12 215	10 056	2 199	-	12 255
Entreprises et gouvernements								
– De première qualité	46 247	200	-	46 447	42 532	221	-	42 753
– De qualité inférieure	75 866	4 385	-	80 251	68 798	3 818	-	72 616
– Liste de surveillance	175	1 185	-	1 360	145	1 120	-	1 265
– Défaut	-	-	1 027	1 027	-	-	504	504
– Non noté	2 227	122	108	2 457	2 397	168	117	2 682
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{4, 6}	124 515	5 892	1 135	131 542	113 872	5 327	621	119 820
Provision pour pertes de crédit attendues	198	116	283	597	159	137	230	526
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	124 317	5 776	852	130 945	113 713	5 190	391	119 294
Total des prêts, montant net	371 466 \$	19 984 \$	1 495 \$	392 945 \$	362 615 \$	18 048 \$	998 \$	381 661 \$

1) Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 30 avril 2019 et au 31 octobre 2018. En outre, le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 24 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2018) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2) Comprend les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Ne comprend pas les biens saisis de 23 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2018) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

4) Comprend 17 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation et 20 167 M\$ (16 424 M\$ au 31 octobre 2018) de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

5) Les cotes de notation du risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

6) Comprend les engagements de clients en vertu d'acceptations de 9 727 M\$ (10 265 M\$ au 31 octobre 2018).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, au	30 avr. 2019				31 oct. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	103 036 \$	- \$	- \$	103 036 \$	100 772 \$	- \$	- \$	100 772 \$
– Très faible	11 174	1 029	-	12 203	10 217	1 014	-	11 231
– Bas	7 729	1 612	-	9 341	7 873	1 612	-	9 485
– Moyen	1 679	1 218	-	2 897	1 729	1 188	-	2 917
– Haut	247	444	-	691	234	417	-	651
– Défaut	-	-	16	16	-	-	13	13
– Non noté	361	31	-	392	348	33	-	381
Prêts de détail, montant brut	124 226	4 334	16	128 576	121 173	4 264	13	125 450
Provision pour pertes de crédit attendues	30	43	-	73	28	43	-	71
Prêts de détail, montant net	124 196	4 291	16	128 503	121 145	4 221	13	125 379
Entreprises et gouvernements								
– De première qualité	79 191	616	-	79 807	78 672	390	-	79 062
– De qualité inférieure	47 856	1 480	-	49 336	41 727	1 198	-	42 925
– Liste de surveillance	83	478	-	561	75	402	-	477
– Défaut	-	-	82	82	-	-	7	7
– Non noté	866	64	-	930	735	51	-	786
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	127 996	2 638	82	130 716	121 209	2 041	7	123 257
Provision pour pertes de crédit attendues	26	10	-	36	21	10	-	31
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	127 970	2 628	82	130 680	121 188	2 031	7	123 226
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	252 166 \$	6 919 \$	98 \$	259 183 \$	242 333 \$	6 252 \$	20 \$	248 605 \$

Les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank comprenaient des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts à la consommation affichant respectivement un solde de principal non remboursé de 9 M\$, 20 M\$ et 134 M\$ et une juste valeur de 7 M\$, 14 M\$ et 105 M\$ au 30 avril 2019, au 31 octobre 2018 et au 23 juin 2017 (la date d'acquisition), respectivement.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du principal ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	30 avr. 2019			31 oct. 2018	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 728 \$	875 \$	- \$	3 603 \$	3 354 \$
Prêts personnels	792	195	-	987	937
Cartes de crédit	550	181	102	833	822
Entreprises et gouvernements	849	129	-	978	683
	4 919 \$	1 380 \$	102 \$	6 401 \$	5 796 \$

Note 6. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au				30 avr. 2019	31 oct. 2018
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	11 597 \$	107 191 \$	55 874 \$	174 662 \$	163 879 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	57 375	53 608	140 003	250 986	240 149
Banques	4 206	374	10 215	14 795	14 380
Emprunts garantis ⁸	-	-	37 097	37 097	42 607
	73 178 \$	161 173 \$	243 189 \$	477 540 \$	461 015 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				468 709 \$	453 498 \$
Désignés à leur juste valeur				8 831	7 517
				477 540 \$	461 015 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				48 859 \$	49 858 \$
Établissements à l'étranger				12 560	12 115
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				330 449	321 188
Établissements à l'étranger				85 672	77 854
				477 540 \$	461 015 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 156,8 G\$ (155,5 G\$ au 31 octobre 2018) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 24,7 G\$ (24,3 G\$ au 31 octobre 2018).

2) Nets de billets acquis de 2 893 M\$ (2 689 M\$ au 31 octobre 2018).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 3 017 M\$ (190 M\$ au 31 octobre 2018) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances (Canada). Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC en actions ordinaires dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprend un montant de 1 604 M\$ (1 600 M\$ au 31 octobre 2018) au titre de billets émis à la Fiducie de capital CIBC.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire des programmes d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

Note 7. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2019		31 janv. 2019		30 avr. 2018		30 avr. 2019		30 avr. 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	443 802 263	13 350 \$	442 826 380	13 243 \$	443 824 991	13 070 \$	442 826 380	13 243 \$	439 313 303	12 548 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Acquisition de The PrivateBank	-	-	-	-	-	-	-	-	1 689 450	194
Acquisition de Wellington Financial	-	-	-	-	-	-	-	-	378 848	47
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	172 074	18	127 790	14	125 837	13	299 864	32	638 567	62
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	423 837	47	524 183	57	421 321	46	948 020	104	2 064 486	243
Régime d'achat d'actions par les employés	280 232	31	299 646	33	261 238	30	579 878	64	526 243	62
	444 678 406	13 446	443 777 999	13 347	444 633 387	13 159	444 654 142	13 443	444 610 897	13 156
Actions autodétenués	(28 098)	(3)	24 264	3	57 610	7	(3 834)	-	80 100	10
Solde à la fin de la période ²	444 650 308	13 443 \$	443 802 263	13 350 \$	444 690 997	13 166 \$	444 650 308	13 443 \$	444 690 997	13 166 \$

1) À compter du versement des dividendes du 27 avril 2018, les actions au titre de l'option de réinvestissement des dividendes et de l'option de dividendes en actions du régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime) ont été émises à même le capital autorisé sans escompte. Avant cette date, les actions étaient émises à un escompte de 2 % par rapport au cours moyen. Les participants au régime d'options d'achat d'actions du régime continuent de recevoir des actions émises à même le capital autorisé sans escompte.

2) Compte non tenu de 409 actions subalternes au 30 avril 2019 (60 532 au 31 janvier 2019 et 190 789 au 30 avril 2018).

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2018, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2019. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du trimestre.

Nous avons l'intention de demander l'autorisation à la Bourse de Toronto de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait de racheter aux fins d'annulation jusqu'à un maximum de 9 millions de nos actions ordinaires en circulation, soit environ 2 %, au cours d'une période de 12 mois commençant après le 3 juin 2019.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV)

Le 22 janvier 2019, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV) (actions de série 49) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 325 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 30 avril 2024, les actions de série 49 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,20 %. Le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,31 %.

Les porteurs d'actions de série 49 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 50 (FPUNV) (actions de série 50), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions de série 50 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,31 %. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 49, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 49 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 50 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au		30 avr. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		26 304 \$	24 641 \$
Fonds propres de première catégorie	A	29 648	27 908
Total des fonds propres		34 097	32 230
Total de l'actif pondéré en fonction du risque ¹		234 816	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹		s. o.	216 144
APR aux fins des fonds propres de première catégorie ¹		s. o.	216 303
APR aux fins du total des fonds propres ¹		s. o.	216 462
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,2 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,6 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres		14,5 %	14,9 %
Expositions du ratio de levier	B	696 026 \$	653 946 \$
Ratio de levier	A/B	4,3 %	4,3 %

1) En 2018, avant d'appliquer les exigences relatives au plancher de fonds propres applicables, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), comme l'autorise la ligne directrice du BSIF. À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés au même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.
s. o. Sans objet.

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend actuellement à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure de 1,75 %. Les ratios cibles, y compris toutes les réserves, pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 9,75 %, 11,25 % et 13,25 % pour les BISN. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2019, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

Note 8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le				
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de l'exercice	54 \$	55 \$	56 \$	2 \$	3 \$	4 \$	109 \$	112 \$
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(4)	(4)	(3)	6	6	6	(8)	(6)
Frais d'administration liés aux régimes	2	1	1	-	-	-	3	3
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	52 \$	52 \$	54 \$	8 \$	9 \$	10 \$	104 \$	109 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Régimes à cotisations définies	8 \$	8 \$	8 \$	16 \$	15 \$
Régimes de retraite d'État ¹	34	27	35	61	66
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	42 \$	35 \$	43 \$	77 \$	81 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le				
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Écart actuariel nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(313) \$	(371) \$	118 \$	(22) \$	(26) \$	9 \$	(684) \$	137 \$
Écart actuariel nets sur les actifs des régimes	324	220	(134)	-	-	-	544	(12)
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-	2	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	11 \$	(151) \$	(16) \$	(22) \$	(26) \$	9 \$	(140) \$	127 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 9. Impôt sur le résultat

Réforme fiscale américaine

Le 22 décembre 2017, le président des États-Unis a promulgué la *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine), qui a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui a mené à une réduction importante des actifs d'impôt différé aux États-Unis de la CIBC pour le premier trimestre de 2018. La réforme fiscale américaine a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en créant un nouvel impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. Le 20 décembre 2018, l'Internal Revenue Service a publié un projet de règlement pour la mise en œuvre de certains autres aspects de la réforme fiscale américaine. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce projet de règlement et du BEAT sur ses activités aux États-Unis.

Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement dans l'affaire Enron en 2005 et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, nous avons conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte de la partie des frais liés à Enron que nous prévoyons déduire aux États-Unis, mais qui n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service, et du remboursement d'intérêts imposable que nous comptons obtenir de l'ARC au moment où celle-ci établira de nouvelles cotisations pour

les déclarations de revenus de certains exercices antérieurs, conformément à l'entente. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Déduction pour dividendes reçus

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 527 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2013 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mars 2018, la CIBC a déposé un avis d'appel devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'année d'imposition 2011. L'affaire est donc devant les tribunaux. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par les nouvelles cotisations ont été reçus s'apparentent à celles visées prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En mai 2019, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 273 M\$ le montant d'impôt à payer pour l'année d'imposition 2014. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Note 10. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2019	31 janv. 2019	30 avr. 2018	30 avr. 2019	30 avr. 2018
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 341 \$	1 178 \$	1 313 \$	2 519 \$	2 636 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	28	23	24	51	42
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 313 \$	1 155 \$	1 289 \$	2 468 \$	2 594 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	444 028	443 033	444 140	443 523	442 607
Résultat de base par action	2,96 \$	2,61 \$	2,90 \$	5,56 \$	5,86 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 313 \$	1 155 \$	1 289 \$	2 468 \$	2 594 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	444 028	443 033	444 140	443 523	442 607
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	790	784	1 040	787	1 163
Ajouter : actions subalternes et contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	406	484	478	445	461
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	445 224	444 301	445 658	444 755	444 231
Résultat dilué par action	2,95 \$	2,60 \$	2,89 \$	5,55 \$	5,84 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 2 399 088 options en cours (2 107 454 pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et 751 779 pour le trimestre clos le 30 avril 2018) à un prix d'exercice moyen pondéré de 114,20 \$ (114,58 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et 120,02 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2018) pour le trimestre clos le 30 avril 2019, et d'un nombre moyen de 2 253 271 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 114,38 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (nombre moyen d'options de 628 061 à un prix d'exercice moyen pondéré de 120,02 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2018), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 11. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2018 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,2 G\$ au 30 avril 2019. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2019 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2018 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2018 :

- *York County on Behalf of the County of York Retirement Fund v. Rambo, et al.* : En février 2019, une demande de recours collectif a été déposée devant la Cour de district des États-Unis pour le district Nord de la Californie contre les administrateurs et certains dirigeants de Pacific Gas and Electric Company (« PG&E ») ainsi que les preneurs fermes de diverses séries de billets de premier rang de PG&E émis dans le cadre d'opérations de placement réalisées de mars 2016 à avril 2018, pour un montant total d'environ 4 G\$ US. CIBC World Markets Corp., qui faisait partie du syndicat de prise ferme d'une de ces opérations de placement, a souscrit et placé 6 % des billets de premier rang d'un montant de 650 M\$ US émis en décembre 2016. Deux tranches de billets avaient été émises dans le cadre de ce placement : une première tranche de 400 M\$ US de billets de premier rang d'une durée de 30 ans venant à échéance en décembre 2046 et une seconde tranche de 250 M\$ US de billets à taux variables d'une durée de un an qui sont venus à échéance et ont été remboursés en novembre 2017. Selon ce qui est allégué dans la demande de recours collectif, les documents d'information relatifs aux opérations de placement comportaient des informations fausses ou trompeuses ou omettaient de présenter des faits importants, notamment en ce qui concerne le non-respect par PG&E de divers règlements de sécurité et programmes et exigences en matière de gestion de la végétation, en plus de sous-estimer le rôle que l'équipement de PG&E aurait pu jouer dans de nombreux incendies en Californie, y compris avant les feux de forêt survenus en Californie en 2017 et en 2018.
- *Actions collectives liées aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur* du Québec : L'audience d'approbation du règlement renégocié dans les actions collectives *Lamoureux, St-Pierre* et *Corriveau* doit avoir lieu en juin 2019. Le montant à verser aux termes du règlement proposé pour ces actions collectives demeure fixé à 4,25 M\$. La demande d'autorisation d'exercer une action collective dans *Pilon* a été entendue en avril 2019. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé de prêts hypothécaires* : L'appel dans *Sherry* a été entendu en avril 2019. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré. En février 2019, le tribunal a certifié le recours collectif dans *Jordan*. Les dossiers *Haroch* et *Lamarre* ont été réunis. La demande d'autorisation d'exercer une action collective dans les dossiers réunis sera entendue en juin 2019.
- *Fire & Police Pension Association of Colorado v. Bank of Montreal, et al.* : En mars 2019, le tribunal a accueilli la requête en rejet présentée par les défenderesses. En avril 2019, le demandeur a déposé un avis d'intention d'interjeter appel contre la décision.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : La requête en jugement sommaire déposée par la demanderesse a été reportée en décembre 2019.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : Le procès dans l'affaire *Watson* qui devait commencer en octobre 2019 a été reporté en octobre 2020.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En décembre 2018, la Cour d'appel a confirmé la décision du tribunal de première instance de rejeter la requête en jugement sommaire déposée par les demandeurs.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2018, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

Note 12. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégories comptables.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2019		31 janv. 2019		30 avr. 2018		30 avr. 2019		30 avr. 2018	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ¹	4 337 \$	2 476 \$	4 433 \$	2 451 \$	3 678 \$	1 683 \$	8 770 \$	4 927 \$	7 203 \$	3 120 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	236	s. o.	237	s. o.	173	s. o.	473	s. o.	318	s. o.
Divers ²	452	89	454	77	378	70	906	166	692	144
Total	5 025 \$	2 565 \$	5 124 \$	2 528 \$	4 229 \$	1 753 \$	10 149 \$	5 093 \$	8 213 \$	3 264 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et les titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et les titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 13. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada. En outre, nous offrons des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean International Bank Limited et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr.	Produits nets d'intérêts ¹	1 540 \$	293 \$	338 \$	255 \$	34 \$	2 460 \$
2019	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	588	710	137	496	151	2 082
	Total des produits¹	2 128	1 003	475	751	185	4 542
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	229	23	11	-	(8)	255
	Amortissement et perte de valeur ⁴	25	2	27	1	123	178
	Charges autres que d'intérêts	1 097	528	250	371	164	2 410
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	777	450	187	379	(94)	1 699
	Impôt sur le résultat ¹	207	122	24	100	(102)	351
	Résultat net (perte nette)	570 \$	328 \$	163 \$	279 \$	8 \$	1 348 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	570	328	163	279	1	1 341
	Actif moyen⁵	258 272 \$	61 779 \$	47 939 \$	182 980 \$	82 586 \$	633 556 \$
31 janv.	Produits nets d'intérêts ¹	1 567 \$	320 \$	345 \$	286 \$	78 \$	2 596 \$
2019	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	599	672	134	419	145	1 969
	Total des produits¹	2 166	992	479	705	223	4 565
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	208	43	16	66	5	338
	Amortissement et perte de valeur ⁴	23	2	27	1	118	171
	Charges autres que d'intérêts	1 304	513	247	367	158	2 589
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	631	434	189	271	(58)	1 467
	Impôt sur le résultat ¹	168	115	21	70	(89)	285
	Résultat net (perte nette)	463 \$	319 \$	168 \$	201 \$	31 \$	1 182 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	463	319	168	201	27	1 178
	Actif moyen⁵	259 817 \$	60 189 \$	46 710 \$	176 567 \$	77 316 \$	620 599 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts ¹	1 489 \$	275 \$	303 \$	371 \$	38 \$	2 476 \$
2018	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	601	662	126	339	172	1 900
	Total des produits¹	2 090	937	429	710	210	4 376
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	203	1	11	(9)	6	212
	Amortissement et perte de valeur ⁴	24	3	25	1	109	162
	Charges autres que d'intérêts	1 068	508	231	375	173	2 355
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	795	425	162	343	(78)	1 647
	Impôt sur le résultat ¹	211	115	24	94	(116)	328
	Résultat net (perte nette)	584 \$	310 \$	138 \$	249 \$	38 \$	1 319 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	584	310	138	249	32	1 313
	Actif moyen⁵	258 523 \$	55 042 \$	41 283 \$	164 639 \$	74 853 \$	594 340 \$

- 1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de respectivement 1 M\$ et 43 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 (néant et 41 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et 1 M\$ et 52 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 avril 2018), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.
- 2) Les honoraires et commissions compris dans les produits autres que d'intérêts se composent principalement de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, des frais sur les dépôts et les paiements, des commissions sur crédit, des honoraires d'administration de cartes, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières. La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation sont principalement générés par Marchés des capitaux, et le solde par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les frais sur les dépôts et les paiements proviennent principalement de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et de Siège social et autres. Les commissions sur crédit sont principalement tirées de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les honoraires d'administration de cartes sont principalement tirés de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les honoraires de gestion de placements et de garde sont principalement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les produits tirés des fonds communs de placement sont essentiellement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont principalement tirées de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.
- 3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.
- 4) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.
- 5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr.	Produits nets d'intérêts¹	3 107 \$	613 \$	683 \$	541 \$	112 \$	5 056 \$
2019	Produits autres que d'intérêts^{2,3}	1 187	1 382	271	915	296	4 051
	Total des produits¹	4 294	1 995	954	1 456	408	9 107
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	437	66	27	66	(3)	593
	Amortissement et perte de valeur⁴	48	4	54	2	241	349
	Charges autres que d'intérêts	2 401	1 041	497	738	322	4 999
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 408	884	376	650	(152)	3 166
	Impôt sur le résultat¹	375	237	45	170	(191)	636
	Résultat net (perte nette)	1 033 \$	647 \$	331 \$	480 \$	39 \$	2 530 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	11 \$	11 \$
	Actionnaires	1 033	647	331	480	28	2 519
	Actif moyen⁵	259 057 \$	60 970 \$	47 314 \$	179 721 \$	79 908 \$	626 970 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts ¹	3 006 \$	543 \$	596 \$	800 \$	4 \$	4 949 \$
2018	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	1 222	1 348	265	711	340	3 886
	Total des produits ¹	4 228	1 891	861	1 511	344	8 835
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	351	2	25	(25)	12	365
	Amortissement et perte de valeur ⁴	48	5	55	2	218	328
	Charges autres que d'intérêts	2 142	1 029	458	750	388	4 767
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 687	855	323	784	(274)	3 375
	Impôt sur le résultat ¹	447	231	51	213	(214)	728
	Résultat net (perte nette)	1 240 \$	624 \$	272 \$	571 \$	(60) \$	2 647 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	11 \$	11 \$
	Actionnaires	1 240	624	272	571	(71)	2 636
	Actif moyen⁵	258 366 \$	54 147 \$	40 840 \$	165 886 \$	73 070 \$	592 309 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de respectivement 1 M\$ et 84 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2019 (1 M\$ et 205 M\$, respectivement, pour le semestre clos le 30 avril 2018), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les honoraires et commissions compris dans les produits autres que d'intérêts se composent principalement de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, des frais sur les dépôts et les paiements, des commissions sur crédit, des honoraires d'administration de cartes, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières. La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation sont principalement générés par Marchés des capitaux, et le solde par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les frais sur les dépôts et les paiements proviennent principalement de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et de Siège social et autres. Les commissions sur crédit sont principalement tirées de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les honoraires d'administration de cartes sont principalement tirés de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les honoraires de gestion de placements et de garde sont principalement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les produits tirés des fonds communs de placement sont essentiellement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont principalement tirées de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

4) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 956-6996 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu le mercredi 22 mai 2019, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 6597336#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 8660945#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 30 mai 2019. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 3587047#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 6527164#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le mercredi 22 mai 2019, à 8 h 00 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 8 avril 2020 à Edmonton, en Alberta.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de CTAP de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} février 2019	110,83 \$	
1 ^{er} mars 2019	113,45 \$	
1 ^{er} avril 2019	107,63 \$	
29 avril 2019		111,17 \$

